

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

AD. : 7461 RATION : Main 7461

RÉDA. : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LORD HALDANE

SON INTERVIEW A LA "GAZETTE"

De tous les "missionnaires d'Empire" qui sont venus au Canada depuis quelques années, lord Haldane est assurément l'un des plus remarquables.

Entre temps, il a été secrétaire d'Etat à la guerre; et il a occupé ce poste assez longtemps pour acquérir des notions fort exactes sur la situation militaire de la Grande-Bretagne et de l'Empire.

Lord Haldane appartient à l'aile impérialiste du ministère Asquith et du parti libéral. Ce groupe est plus important par la valeur que par le nombre de ceux qui le composent.

Son opinion sur les problèmes de l'Empire a donc infiniment plus de poids que celle de beaucoup de ses congénères en impérialisme, dont l'horizon, pour vastes que soient leurs aspirations, est singulièrement borné.

En tenant pour authentique l'interview que la Gazette publiait hier, il y a trois passages qui méritent d'être signalés.

Interrogé sur les résultats de la campagne poursuivie par lord Roberts pour faire adopter la conscription en Grande-Bretagne, l'ancien ministre de la Guerre a répondu péremptoirement: "La conscription n'a aucune chance d'être adoptée maintenant, et il n'y en a pas besoin."

De la marine anglaise, il déclare qu'elle est, "manifestement, la plus puissante du monde" — "of course, the most proficient in the world"; — et il ajoute:

Tous les marins se recrutent par l'enrôlement volontaire, ce qui est de la plus haute importance stratégique. La conscription ne nous donnerait jamais de tels marins;... Avec l'enrôlement forcé, nous ne pourrions obtenir des hommes de moitié aussi capables que ceux que nous avons aujourd'hui.

Donc, supériorité par le nombre de vaisseaux, et double supériorité par la valeur des équipages.

Voilà qui dispose une fois de plus des contes à dormir debout que les faiseurs de panique ont répandus depuis quatre ans pour nous faire courir au secours de "la mère-patrie en danger".

On se rappelle le tapage organisé par le Star autour de l'appel aux armes de lord Roberts, en octobre dernier. L'un des ministres anglais, M. Runciman, qualifia ce discours incendiaire de "déplorable et pernicieux". Sir Edward Grey l'écarta dédaigneusement comme "irréfléchi et provocateur". Le haut-chancelier dispose, à son tour et fort lestement, de toute la campagne du vieux feld-marchal, qu'il juge vouée à la stérilité.

L'Angleterre repousse, parce qu'elle n'en a pas besoin, le mode énergique de défense que lord Roberts veut lui faire adopter.

Sur la contribution navale du Canada, lord Haldane a offert une mince fiche de consolation aux Canadiens qui aspirent à "sauver l'Empire". Voici les paroles que la Gazette lui attribue sur ce sujet:

"Si vous décidez de nous venir en aide, ce serait un grand soulagement pour le Royaume-Uni et une source considérable de force pour l'Empire. Le fardeau est lourd à porter pour les petites îles du Royaume-Uni, mais nous sommes prêts à le porter seuls, aussi longtemps que vous le désirerez. Toutefois, nous accueillons avec reconnaissance toute aide que le Canada pourrait décider de nous donner, car il en résulterait un accroissement des forces qui travaillent à la paix du monde."

On peut écartier sans discussion l'argument de justification. C'est la formule banale de tous les gouvernements de l'Europe. Chaque nation, c'est entendu, s'arme jusqu'aux dents afin d'assurer la paix du monde.

Sur le besoin que l'Angleterre peut avoir de l'aide du Canada, il est permis de croire que l'éminent homme d'Etat s'est un peu payé la tête de son interview, et, par la même occasion, celle des grosses légumes qui sont la clientèle de fond de la Gazette.

L'humilité des "petites îles" britanniques n'a d'égale que leur obstination à vouloir dominer toutes les mers et à garder les devants dans la "course folle" aux armements.

Sans doute, si nous sommes assez naïfs de d'aller "sauver" l'Angleterre malgré elle, John Bull, pratique, ne refusera pas notre aide. Mais cette aide ne peut prendre que trois formes: hommes, navires ou argent.

D'hommes, l'Angleterre en a si peu besoin que, de l'aveu de lord Haldane lui-même, elle refuse absolument de s'imposer le fardeau de la conscription, dont pas une nation de l'Europe n'est exempte aujourd'hui.

De navires, elle ne semble guère en manquer, puisque, dans l'opinion de l'ancien ministre de la Guerre, sa flotte est, sans aucun doute possible, — of course, — la plus puissante du monde, et que ses équipages sont supérieurs comme qualité à ceux des autres nations, recrutés par la conscription.

D'argent, lord Haldane ne songerait même pas à dire que le peuple des "petites îles" britanniques en a besoin. Depuis dix ans, l'Angleterre a diminué sa dette d'un montant à peu près égal à la totalité de la dette nationale du Canada. Le moment serait d'autant plus mal choisi pour lui faire l'aumône que chaque courrier d'Europe nous apporte les conseils charitables que les financiers anglais donnent aux emprunteurs canadiens, qui frappent en vain à leur porte. Ces conseils ressemblent singulièrement à ceux de la fourmi cossue à la cigale épuisée:

Vous chantiez! J'en suis fort aise, Hé bien! dansez maintenant.

Le même numéro de la Gazette, qui contenait l'interview de lord Haldane, publiait un long communiqué officieux du ministre des finances du Canada. M. White rassure les Canadiens affamés; il leur affirme que les banques anglaises regorgent d'or, et sont toutes disposées à faire de nouveaux placements au Canada, mais qu'elles ont résolu de se méfier, pour quelque temps au moins, des gold bricks et des wild-cat schemes. Excellente détermination, et de plus excellent exemple pour les Canadiens, qui devraient y regarder à deux fois avant de payer à coups de millions les gold bricks de l'Amirauté.

Naturellement, lord Haldane a trop de tact pour mettre les pieds dans les plats, comme tant d'autres "missionnaires d'Empire"; il s'est bien gardé d'indiquer par quel moyen le Canada besogneux pourrait en devrait aider le peuple si riche et si puissant des "petites îles". Mais sa profonde connaissance des principes de la constitution britannique lui a fait saisir le lien qui existe entre la contribution et la représentation. Aussi a-t-il ajouté, immédiatement après sa molle invite à l'aide du Canada:

Plus il viendra de Canadiens participer aux conseils de l'Empire, plus nous serons heureux. Evidemment ceci s'applique également aux autres possessions: l'Australie, l'Afrique-Sud, etc.

Il est vraiment dommage que, sur ce point vital, lord Haldane ait été aussi vague que sur l'autre. Il serait intéressant de connaître l'opinion de cet homme d'Etat, qui est en même temps un juriste de premier ordre, sur le rôle que, selon lui, les représentants des colonies devraient jouer dans les conseils de l'Empire.

Pour l'instant, ce rôle, quelque plaisant qu'il puisse être, est purement passif. Le seul "conseil de l'Empire" qui soit ouvert aux délégués des colonies, c'est le Comité de la Défense Impériale, "corps inoffensif", comme disait la Gazette, l'an dernier. Les colonies y sont admises, non pour exercer leur influence sur le gouvernement de l'Empire, mais pour apprendre de quelle manière ils peuvent aider à l'exécution de la politique impériale, telle que conçue, adoptée et formulée par le cabinet britannique dont lord Haldane fait partie.

C'est peut-être une bonne école d'impérialisme; mais c'est une école où les hommes d'Etat britanniques font l'office de recteurs, de maîtres et de surveillants, et les colonies celui d'élèves.

M. Borden a voulu tirer des déductions un peu fortes de cette admission des colonies "dans les conseils de l'Empire". M. Harcourt, ministre des colonies et collègue de lord Haldane, s'est empressé de lui couper les ailes et de lui mettre un fil à la patte. Il a fait savoir officiellement au premier ministre du Canada que le Comité de la Défense Impériale "n'est pas et ne peut, en aucune circonstance, devenir un corps délibérant qui détermine la politique. Ceci est et doit demeurer la prérogative exclusive du cabinet (britannique)." (1)

Il n'y a donc rien de changé dans les relations entre la métropole et les colonies depuis le jour où M. Asquith, leader de lord Haldane, a déclaré péremptoirement que l'autorité du gouvernement impérial "ne peut être partagée" avec les colonies.

Les gracieuses paroles du haut-chancelier n'indiquent aucune modification. Elles marquent simplement le plaisir que les gouvernements de l'Empire éprouvent à recevoir, à Londres, les délégués des colonies, afin de les mettre à même d'exécuter la politique qu'eux, et eux seuls, ont décidé d'adopter et de poursuivre.

Pour reprendre ma comparaison: les maîtres ne demandent pas mieux que de voir les enfants encombrer les bancs de l'école.

Si lord Haldane persiste dans l'attitude narquoisement discrète qu'il a observée jusqu'ici, ses interviews offriront un maigre réconfort à nos sauveurs d'empire — surtout si l'on rapproche de ses conversations au Canada l'opinion qu'il a exprimée à New-York au sujet du péril allemand. D'après les comptes rendus des journaux américains, le haut-chancelier britannique affirme que les rapports entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont meilleurs que jamais et que tout danger de conflit est écarté.

Ajoutez à cela la supériorité absolue de la flotte anglaise, le refus de l'Angleterre de renforcer son armée par la conscription, la diminution de sa dette nationale, et l'engorgement de l'or dans ses coffres: — il faudrait, en vérité, que M. Borden comptât sur une triple épaisseur de jingoïsme et de goïssisme pour venir de nouveau faire appel au peuple canadien et l'adjurer de courir "au secours de la mère-patrie en péril".

Henri BOURASSA.

(1) Dépêche du 11 décembre 1912, communiquée à la Chambre des Communes du Canada, le 17 janvier 1913.

Patrons et ouvriers

On parle si souvent de l'avarice du capitaliste et de l'industrial qu'il est juste de signaler la tendance nouvelle qui se généralise parmi une certaine classe de manufacturiers.

L'on sait, par exemple, que le grand trust des aciéries américaines admet un certain nombre de ses employés à participer aux profits de la compagnie. Cinquante mille déjà sont devenus actionnaires du trust et si la participation est tant soit peu considérable, le supplément que l'ouvrier reçoit de cette façon doit être fort appréciable, car les profits sont énormes.

Plusieurs compagnies industrielles américaines ont adopté d'autres moyens d'intéresser leurs employés au travail, de protéger leur vie et même l'existence de leur famille. Il y en a d'autres qui constituent des fonds de retraite, d'autres des fonds de secours et de compensation en cas d'accidents, d'autres encore, de généreuses allocations en cas de maladie, une piastre par jour pendant quatre-vingt-dix jours.

D'autres enfin, et c'est de celles-ci dont M. John E. Webber parle dans le Canadian Courier, s'efforcent de rendre la vie de l'usine le plus agréable possible aux travailleurs en la situant dans des endroits pittoresques, ou en embellissant les environs des ateliers déjà établis. C'est le cas de la Eastman Kodak Co., de Doubleday Page Co., à Garden City, Long Island et de plusieurs autres. A voir la gravure de ce dernier établissement on dirait d'un château moderne érigé au fond d'un parc. La Eastman Kodak Co. est entourée d'un parc superbe de 140 acres, dont quinze acres couverts d'arbres, et six acres réservés pour les jeux athlétiques. Un édifice à trois étages contient des salles à manger, à fumer, de lecture, de jeu, de réunion, etc. On peut dire que l'ouvrier de la Eastman Kodak Co. a tout à souhait puisqu'en plus de ces avantages il touche encore une part du bénéfice des patrons.

Peu importe le motif déterminant de cette sympathique pratique du patron pour l'ouvrier, — générosité naturelle, désir d'éloigner les causes de conflit ou perspective d'un travail plus effectif résultant de conditions plus satisfaisantes pour l'ouvrier, — l'essentiel est que ce mouvement nouveau réussisse et dure. On dit parfois que l'ouvrier est insatiable et que plus on lui concède plus il réclame. Cela est possible mais il faut avouer que c'est un peu la mentalité de toutes les classes sociales.

En tout cas, il y a dans ce que l'on fait aux Etats-Unis des exemples à imiter dans la mesure du possible. Nous admettons qu'à Montréal par exemple demander des parcs, des jardins, des terrains de jeux aux manufacturiers serait exagéré d'ici à plusieurs années encore. Mais il y a des choses que les grands manufacturiers pourraient donner à leurs employés, entre autres, de bonnes salles à manger et de bonnes salles de récréation pour l'heure du midi.

G. DALLAIRE.

UN EXEMPLE

A son arrivée à Rimouski, M. Samuel, ministre des postes dans le cabinet anglais, a été reçu par des Canadiens-français qui lui ont souhaité la bienvenue en anglais, et il leur a répondu en français.

Le fait est relaté avec une pointe de surprise par nos confrères anglo-canadiens.

Il est pourtant bien naturel. Nos gens sont assez bien élevés et, en général, assez instruits pour observer les lois de la courtoisie. Il n'est probablement pas un seul endroit de la province de Québec où la même chose ne pourrait être répétée à vingt minutes d'avis. Nous connaissons assez l'anglais pour le parler convenablement et nous n'avons aucune objection à l'employer quand les circonstances

Et la version française?

Maintenant qu'Ottawa s'efforce de publier ses documents dans les deux langues simultanément, Québec va-t-il ne nous servir que de l'anglais?

C'est un peu fort, M. Gouin! Nous avons au moins le droit d'avoir la version française en même temps que la version anglaise, dans cette province aux sept-huitièmes française.

Que M. Gouin en prenne note: nous reviendrons sur le sujet chaque fois que l'occasion l'exigera.

Une bonne partie de ce rapport est rédigée par des Canadiens-français: MM. Denis, Valiquette, Dulieux. Le sous-ministre est Canadien-français. Leur impose-t-on l'obligation de rédiger leurs pièces en anglais?

Il serait intéressant de le savoir. J. D.

UNE ERREUR

M. Elzéar Beauré, qui publiait dans le Devoir du jeudi, 28 août, un article sur l'enseignement, nous écrit:

Nicolet, 29 août 1913. Dans l'article que je vous adressais récemment, et que le Devoir de jeudi dernier publiait, il s'est glissé, au quatrième paragraphe avant la fin, une erreur qui rend difficile l'intelligence de ce passage.

Exposons de nouveau la question qui y est touchée. "Au Connecticut, les municipalités scolaires qui prélèvent et dépensent une taxe de 3 à 6 millèmes, suivant leur évaluation, reçoivent de l'Etat une allocation variable, qui constitue la différence entre une somme fixe de \$25 par élève assistant et le montant réel dépensé pour chaque élève assistant par la municipalité, à même ses propres ressources; dans ce dernier calcul on ne tient pas compte des paiements de capital ou d'intérêts sur la dette, ni les dépenses pour édifices nouveaux, terrains ou améliorations permanentes. Enfin cet octroi de l'Etat ne peut pas être employé à un autre objet que le paiement de salaire aux maîtres."

Il y a là des politiques et les politiques: ainsi, lord Haldane et M. D. O. L'Espérance.

Si l'on mesurait nos ministres à l'aune avec laquelle les Anglais mesurent les leurs, en Grande-Bretagne...

Et M. Coderre?

BILLET DU SOIR.

L'ORDURE

Il y a beaucoup de choses que je ne lis pas dans mon journal. — Je dis mon journal, parce que je suis un lecteur rigoureusement "exclusif". — beaucoup de choses: le feuilleton, les annonces, les feuilles intérieures, la page sportive, les nouvelles en général, et, de ce temps-ci, l'affaire Thau, en particulier. Je n'étonnerai donc personne en affirmant qu'en moins de cinq minutes mon quotidien est pour moi dénué d'intérêt.

Ce cri de Thau! Je ne m'en occupe pas du tout, et cependant il m'encombre! Il est dans l'air que je respire; il est d'actualité, c'est-à-dire qu'il régnait par la grâce du crime et la vertu des journaux, qui lui font la part généreuse: quelques colonnes par jour.

Commétez un acte héroïque, sauvez la vie à dix personnes, soyez sublime enfin, et essayez d'en obtenir autant! Vous avez besoin d'une réclame légitime, jeune homme qui venez d'écrire un beau livre: avez-vous seulement tué quelqu'un?...

Il est révoltant de se voir imposer journalièrement, pendant des semaines, un pareil imbécile, auquel le meurtre a fait une sanglante auréole. A part cela, qu'a-t-il de plus qu'un autre, ce triste individu? Il est peut-être fou, — nous en avons des fous parmi nous, — mais, à coup sûr, il est niais! Il est de l'espèce de pourriture dont se nourrit la "grande presse", laquelle se dégorge ensuite dans la quante béate du public, son naturel égoïste. Et le bon peuple redemande avec gourmandise de cette saute corrompue, et la grande presse de rechercher de nouveaux Thaus à avaler, car elle vit d'ordure!

Par amour de la propreté, par respect pour la morale, par défiance à l'égard des personnes honnêtes qui se sont égarées jusqu'à nous lire, parlez-nous donc d'autres choses. Sous le règne du Christ, n'y a-t-il plus que le crime qui vous intéresse?

Albert LOZEAU.

L'OPINION DES AUTRES

LES OUBLIES

"Le monde s'intéresse beaucoup aux expéditions polaires, mais le Canada maintient dans le Nord une patrouille dont on entend peu parler et dont le travail est pourtant aussi périlleux que celui des hommes qui vont à la recherche du pôle nord ou du pôle sud. Ils voyagent à peu près dans les mêmes conditions, sont munis des mêmes armes, et d'une façon générale réussissent tout ce qu'ils tentent. Un feuillet ou deux de papier contenant leur rapport officiel au gouvernement est tout ce que l'on connaît d'eux. Très peu lisent ces rapports qui énumèrent quelquefois ceux qui les lisent." — Toronto Star.

LE BON EXEMPLE

"On ne peut exagérer la puissance du bon exemple. Les hommes croient leurs yeux plutôt que leurs oreilles. La parole échoue quelquefois mais la vertu catholique manœuvre à l'avance, les hommes se rassurent d'attirer les hommes par l'exemple. Frappez l'oeil de votre voisin par votre conduite tempérée, honorable et honnête et vous gagnerez son coeur." — Catholic Record.

LA MEILLEURE LOYAUETE

"Le canadienisme qui implique le dévouement au Canada d'abord ne signifie pas déloyauté mais la meilleure des loyautés, la loyauté au pays où nous vivons et dont nous devons faire l'avenir. C'est cette doctrine appliquée au Canada qui a fait l'Angleterre grande. C'est la seule doctrine qui a fait du Canada une nation. Qu'il s'agisse du larif, de la défense ou de tout autre problème, les intérêts du Canada ne peuvent être sans danger subordonnés à aucun autre. Le Canada d'abord et la plus naturelle, la plus loyale et c'est aussi la plus saine." — Leader, Régina.

L'OUEST ET L'EST

A propos de l'argument des journaux de l'Ouest à l'effet que les provinces maritimes n'ont aucun droit à une base différente de représentation à Ottawa: "Les provinces maritimes pourraient répondre qu'il n'y a pas si longtemps les provinces de l'Ouest bénéficiaient de la violation du principe et qu'elles des provinces maritimes ne s'y opposaient pas. Le recensement de 1871 montra que la Colombie Anglaise avait une population de 3,000 âmes dont les deux tiers étaient des sauvages, et le Manitoba, 25,000. Cependant, sir John A. Macdonald donna quatre représentants au Manitoba et 6 à la Colombie Anglaise, soit un député pour six mille âmes contre un pour cent de la représentation. C'était beaucoup plus élevé dans le reste du pays..."

Etant donnée l'augmentation remarquable et rapide de la population de l'Ouest dans une bonne proportion vient de l'Est, il ne semble pas que juste d'accorder une compensation aux provinces qui ont le plus souffert du développement de l'Ouest." — Herald, Montréal.

M. Nantel regrette que lord Haldane n'ait pas fait allusion au péril allemand, hier après-midi, et qu'il n'en ait pas dit un mot, au Ritz, hier soir.

Lisons le discours de M. Borden, le premier: il ne faut pas le lire après celui de lord Haldane.

Les comparaisons sont odieuses: il ne faut pas comparer le loyalisme de lord Haldane à celui de M. Joseph Rainville.

LE CHANCELIER D'ANGLETERRE

Lord Haldane prononce un magnifique discours, à l'Association du Barreau Américain. — Il signale la nécessité d'une meilleure entente entre les nations. — Le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis doivent donner l'exemple à l'univers.

La présence, à Montréal, pendant quelques heures, de lord Haldane, le premier chancelier du Royaume-Uni qui soit sorti d'Angleterre depuis le cardinal Wolsey, au temps d'Henri VIII, a donné un cachet de distinction spéciale à la réunion tenue hier après-midi par l'Association du Barreau Américain, actuellement en conférence dans notre ville.

En cette circonstance, plusieurs discours importants ont été prononcés. Il n'en est pas qui approche d'un tant soit peu près celui de lord Haldane.

Hier matin, le premier ministre du Canada, M. R. L. Borden, parlait à la réunion des délégués. Dans l'après-midi, lord Haldane, au théâtre Princess, prononçait la grande pièce d'éloquence que nous résumons ailleurs. Hier soir, dîner offert par le ministre canadien de la Justice, au chancelier anglais, puis réception au Musée des Beaux-Arts.

Dès trois heures de l'après-midi, le théâtre Princess regorge de monde. Avocats, magistrats, journalistes, simples curieux, gens avides d'entendre parler l'un des hommes politiques les mieux connus du monde britannique, femmes de délégués, alliées à la magistrature ou au barreau, composent l'un des plus beaux auditoires qui se puissent grouper. Aux abords du théâtre, rue Sainte-Catherine, une foule nombreuse attend le défilé des orateurs et des personnes remarquables qui participent au congrès. Les assistants saluent de leurs acclamations l'ancien président américain, M. Taft, dont le visage jovial s'illumine d'un large rire, et qui, en dépit de sa forte corpulence, semble agile et souple. D'autres acclamations marquent l'arrivée de lord Haldane, au visage glabre, aux petits yeux fins de diplomate qui relèvent et embellissent, de leur expression, ce que la forte tête et le masque un peu empâté semblent avoir de trop matériel.

Dans la salle, où la scène est décorée de drapeaux anglais, américains et français, une ovation signale l'entrée de lord Haldane. Il salue et sourit. Les préliminaires sont vite expédiés; il y a courtes remarques du président du plus haut tribunal américain, M. White, puis entrée en scène de lord Haldane, d'instinct salué d'unanimes applaudissements.

LE DISCOURS DU CHANCELIER

Les applaudissements à peine éteints, lord Haldane commence son discours. C'est une pièce d'éloquence considérable, de grande envergure, comme seul un homme éminent cultivé peut en prononcer; une, après l'avoir coordonnée dans un puissant cerveau. Il faut lire le discours lui-même, dans le texte original, pour se faire une idée de sa valeur et pour en admirer toute la richesse de pensées, exprimées dans un style simple, nerveux et souple, avec des mots usuels et qui ne trahissent ni l'effort, ni la recherche. Il ne se prononce pas souvent de tels discours au Canada, ni même dans l'Amérique. Force nous est de n'en donner qu'un résumé pâle et incomplet, car le texte couvre vingt-cinq pages d'une brochure format ordinaire, ou huit pleines colonnes d'un journal.

Le délégué du gouvernement anglais commence par exprimer sa joie d'être au milieu des avocats du Nouveau-Monde. Il exprime son embarras du sujet à traiter, car, dit-il, en une telle circonstance il faut savoir limiter son discours et ne faire que suggérer, à vrai dire, à l'esprit de l'auditeur, ce qu'on voudrait pouvoir lui exposer au long. Quand on se trouve en face d'une assemblée comme celle-ci, dit-il, on pense naturellement au futur de ces trois nations, — Royaume-Uni, Etats-Unis et Canada, — futur qui dépend en grande mesure de l'influence d'hommes qui occupent une position comme la nôtre. Etats-Unis, Canada et Royaume-Uni forment ensemble un groupe unique, unique à cause d'un héritage commun de traditions, de circonstances et d'idéal. Et nulle part le caractère de cet héritage commun n'apparaît mieux que dans le domaine de la jurisprudence. Les avocats de ces trois pays pensent pour la plupart de manière analogue. Les divergences politiques n'ont, à aucune période, empêché ceci de se manifester de manière apparente. On la lettre de leur loi est différente, l'esprit est le même, et il en a toujours été ainsi. "Et, comme je parle des traditions historiques de notre ordre, et de ce qui semble être son devoir dans l'avenir, il me paraît que nous qui sommes ici réunis pouvons bien dire, comme les Spartiates: "Nous sommes ce que vous êtes".

Lord Haldane dit que cette identité d'esprit, qui non-seulement forme les liens de l'union, mais est aussi la cause de l'influence de l'ordre, peut difficilement se trouver chez d'autres nations. Et il croit que cette identité d'esprit, chez les avocats anglais, américains et canadiens, leur impose le devoir de développer l'opinion publique et d'encourager les nations de ce groupe à développer et à reconnaître chez elles le caractère des obligations qu'elles assument l'une à l'égard de l'autre. Il estime que ce n'est pas toutes les nations qui peuvent former une société analogue. Leur langage, leurs intérêts, leur but communs rendent possibles cette union entre ces trois pays. Et c'est dans une telle société, si elle existe, que peut se développer la confiance internationale, nouvelle dans le monde. Il estime que cette confiance internationale peut grandir sans nuire en rien à la liberté d'action ni à la souveraineté de ces grands pays. Ce ne sont pas seulement les traités ni les documents qui peu-

vent à manifester. C'est une vie sociale plus intime et plus profonde. Et, cette confiance, elle se manifesterait aussi par ceci, que les nations cesseraient de se regarder avec soupçon, qu'elles se rapprocheraient pour abandonner la politique de l'éloignement. Ceci, naturellement, ne peut venir que par degrés, et il estime aussi que cette entente prendra bien plus de temps à s'accomplir entre toutes les nations qu'entre le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Le ministre anglais remarque que, s'il a pu venir exposer ses idées à ce propos, il le doit au Roi d'Angleterre, qui lui a permis, à lui, chancelier de l'Etat, de quitter l'Angleterre pour quelques jours, comme le cardinal Wolsey l'avait fait au temps d'Henri VIII, et comme aucun chancelier ne l'a fait depuis, dans le Royaume-Uni, depuis plus de trois siècles. Et lord Haldane, transmet aux membres de l'Association du barreau américain le message dont l'a chargé Georges V, message de succès, d'estime et de bienveillance. Puis le chancelier du roi entreprend d'exposer "les raisons qui le portent à croire que l'ordre auquel lui et ses auditeurs appartiennent à une grande responsabilité, en ce qui a trait aux relations futures du Canada, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, entre eux". Il insiste sur ceci, que l'esprit de la jurisprudence, au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, est différent de celui qui existe dans les autres pays. Et, afin de le démontrer, il rappelle à ses auditeurs les principes et l'esprit de la loi anglaise, intimement mêlés à l'histoire. Il est impossible, sans une étude fort approfondie, et une compréhension large de la méthode historique, de comprendre la genèse et l'évolution du droit commun anglais. La ligne de démarcation entre le droit commun et l'équité, en Grande-Bretagne, a été établie par le chancelier du roi, officiellement rempli autrefois, dit lord Haldane, par un évêque, un archevêque ou un cardinal. Peu à peu, le chancelier est devenu un juge, un magistrat, puis, qu'il administrait la justice. Le chancelier, au début de ses fonctions, vivait près du roi, il avait l'oreille du roi, et, encore aujourd'hui, le chancelier ne le devient pas à cause d'un ordre écrit, d'un brevet quelconque, mais simplement à cause de la translation que le roi lui fait, de la main, à la main, du grand sceau du Royaume.

C'est au temps où les chanceliers du roi étaient choisis parmi des hommes d'Eglise que la ligne de démarcation entre le droit commun anglais et l'équité s'établit, sous l'influence des lois romaines et canoniques. Mais, à compter des chanceliers laïques, depuis Charles I, les cours de loi et les cours d'équité se rapprochent, la fusion s'opère enfin. La loi ne se codifie pas, elle s'établit à l'aide de précédents, de sentences et d'arrêts rendus par les juges. Il y a sans doute des statuts codifiés, mais ils ne sont pas à l'origine du droit, ils l'enregistrent seulement. "De tels codes, chez nous, ne naissent qu'à la fin du jour, quand nous avons porté le poids et la chaleur de celui-ci, et quand le voyage approche de sa fin".

ALLUSION AU DROIT FRANÇAIS

Le chancelier, à ce point de son discours, fait une allusion au droit français qui a laissé de profondes traces dans les documents qui peu-

(Suite à la 4ème page.)

AU PALAIS

PLANS ET METHODES DANS LA PREPARATION DES DEBATS JUDICIAIRES

Une intéressante comparaison des mémoires au Conseil Privé, à la Cour Suprême et au Châtelet de Paris.

I. Les sous-protocoles de Montréal sont d'avis qu'ils pourraient expédier une plus forte besogne et répondre plus facilement à de nombreuses demandes de renseignements s'ils n'étaient pas obligés d'ouvrir procès-verbaux, la date fixée pour la présentation. Il n'est pas suffisant pour leur faciliter leurs entrées aux pluinifis de voir écrits des termes aussi généraux que les simples mots fiat, motion, etc. Cesserait aussi leur rendre service que de bien indiquer au messageur chargé de produire les pièces, la somme exacte requise pour l'achat des timbres judiciaires, de manière à éviter l'obligation d'un dérangement à la seule fin de demander des renseignements de ce genre.

II. Il est désirable que tous les protocoles de la province imitent celui de Montréal dans sa manière de classer les dossiers pour la Cour de Révision en ne plaçant pas tous les témoignages d'après l'ordre de leur production successive au greffe, ni d'après les groupements respectifs par auteurs de transcriptions sténographiques, mais plutôt d'après l'ordre dans lequel ils ont été réellement entendus lors de l'instruction et, par conséquent, sans égard à la langue dans laquelle ils ont été donnés lorsque les témoins ont été appelés alternativement et ont rendu leurs témoignages dans l'une et l'autre langue.

III. Il est très avantageux que les pièces justificatives, accusées des plaidoiries écrites, soient groupées suivant l'orientation actuelle du Conseil Privé et de la Cour Suprême, après les dépositions, de manière à faire un seul tout avec les pièces justificatives produites lors de l'instruction.

IV. L'inventaire de production ne pourrait-il pas facilement être modifié, dans les tribunaux de première instance, comme à la Cour d'Échiquier du Canada et au Conseil Privé, c'est-à-dire en disposant en tableaux les trois éléments actuellement requis, savoir : (1) la marque ou quotation de la pièce, (2) la description et (3) la date, sans distraire le témoin de l'ordre strictement chronologique des événements juridiques.

Fortunat BOUBONNIERE

Les forces en "dreadnoughts" des puissances. Intéressantes comparaisons entre les différentes puissances maritimes européennes.

Table with 3 columns: Country, 1913, 1914, 1915. Rows include Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, France, Russie, Etats-Unis.

Nos récoltes de l'Ouest. Ce qu'il faut de moissonneurs dans les provinces de l'Ouest, pour faire la récolte de 1913. — Ce qu'il fallait l'an dernier.

Table with 2 columns: Province, Number of harvesters. Rows include Manitoba, Saskatchewan, and Total des trois provinces.

Le souvenir de la patrie héroïque. Paris, 2. — Samedi avait lieu à Bazelles, la cérémonie commémorative des tragiques journées de 1870. Il y avait grande foule, car la municipalité de Bazelles a en effet reçu de tous les coins de la France, les nombreuses adhésions des sociétés d'anciens combattants d'envoyer des délégués.

Parents, Écoliers, Professeurs

Que personne n'oublie que la série des cinq coupons nécessaires pour obtenir LES DEUX DICTIONNAIRES que le DEVOIR offre en un seul volume AU PRIX DE 55 SOUS

Commence aujourd'hui, le 2 septembre.

Dictionnaire alphabétique, dictionnaire logique, dictionnaire des proverbes, dictionnaire des choses, cartes géographiques, tout se trouve dans ce volume de 1200 pages.

Aucun dictionnaire classique, dit l'auteur, n'a réuni jusqu'ici cet ensemble d'avantages. L'un de ceux-ci, qui n'est pas des moindres, c'est de mieux permettre à l'élève de prendre possession de la langue française et des ressources précieuses qu'elle fournit à qui sait l'entendre.

Cinq coupons plus cinquante-cinq sous vous procureront ce trésor au bureau du DEVOIR. L'envoi par la malle exigera vingt sous de plus pour frais d'emballage.

2 septembre 1913 Coupon No 1 "LE DEVOIR" CONDITIONS. Une série de 5 de ces coupons et CINQUANTE-CINQ (55) sous donnent droit au Dictionnaire alphabétique et logique par Mgr Elle Blanc.

Pini-Corsi viendra au Princess LE 6 OCTOBRE. La venue prochaine à Montréal du fameux artiste Antonio Pini-Corsi, premier basse du Metropolitan Opera House, de New-York, semble créer énormément d'intérêt chez tous les amateurs de musique.

Mercier au Monument National. Un événement musical, égalant en splendeur ce que peut offrir l'annuaire de musique le plus difficile, réunira le 24 septembre prochain au Monument National tout ce que l'art ne laisse pas complètement indifférents.

Ce que dit l'inventeur du biplan stable. Londres, 21. — M. G. Dunne, l'inventeur du biplan stable expérimenté avec succès par des aviateurs français, vient de raconter à un journaliste comment il a découvert son merveilleux "oiseau".

Un convoi frappe un wagon. Québec, 12. — Un convoi de voyageurs du Canadien Nord venant de Shawinigan Falls a frappé un groupe de chars de fer vides qui avaient été laissés sur la voie principale, près de la gare de Limoulin, dimanche soir, vers 10 heures.

DANS LE Monde Ouvrier. CHEZ LES INGENIEURS STATIONNAIRES. L'Union Canadienne indépendante des Ingénieurs Stationnaires de Montréal vient d'adresser la lettre suivante à Mme Gerin-Lajoie, présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mort héroïque d'un officier anglais. Londres, 2. — Le lieutenant Dunn fait dans le "Daily Express" un récit détaillé de la terrible bataille qui s'est livrée, le 9 août dernier, entre le Somaliland Camel Corps et les Dervistes de Mullah.

L'Exposition de Québec. Québec, 2. — L'Exposition Provinciale de Québec s'est terminée hier après-midi après une semaine de brillant succès.

Nos religieuses canadiennes en Afrique. Québec, 2. — Onze postulantes du noviciat des Sœurs blanches d'Afrique, de Lévis, partiront le 7 septembre pour le noviciat de Saint-Charles d'Alger.

La milice canadienne. Ottawa, 2. — Les chiffres compilés au ministère de la milice et de la défense montrent que la milice active du Canada compte aujourd'hui environ 73,900 officiers et soldats.

2 DANS 1 CIRAGE A CHAUSSURES. Pas d'Odeur Désagréable par les Temps Chauds, parce qu'il ne contient pas de Térébentine. Facile à Employer. Bon pour les Chaussures.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES. APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience.

A VENDRE. Garage et machine shop, machines de 1ère classe, réservoir à gazoline installé, 300 gallons. Plancher en ciment, 40 x 80, deux étages.

DIVERS. ARGENT A PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts.

TROUVE. Trouvé à Notre-Dame de Grâce durant le mois de juillet, une somme d'argent. S'adresser à l'Hôpital des incurables.

La Nouvelle Succursale DE LA Banque d'Épargne DE LA Cité et du District de Montréal RUE STE-CATHERINE EST

AVIS LÉGAUX. PROVINCE DE QUÉBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2884.—Laporte, Martin, Limitée, corps politique, dément informer, ayant son bureau place d'Armes, en la cité et district de Montréal, demandeur, vs. Alfred Bernier, des cités et districts de Montréal.

La milice canadienne. Ottawa, 2. — Les chiffres compilés au ministère de la milice et de la défense montrent que la milice active du Canada compte aujourd'hui environ 73,900 officiers et soldats.

ANTIKOR-LAURENCE. CURE RADICALE DES CORNS EN VENTE PARTOUT. 25c. A. J. LAURENCE, MONTREAL.

PATENTES. PIGEON, PIGEON & DAVIS. 718 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, TEL. 333.

DOMINION COAL CO. LIMITED. MINES ET EXPÉDITEURS. Charbon Dominion pour Vapeur.

Cartes Professionnelles

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

AVOCATS-PROCEUREURS. ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. Tél. Main 213. Chambre 53.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1869. Rs. 24 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

ASSURANCES. Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

Dr M. LEMOYNE. 267 SHEBBROOKE EST (Près Saint-Denis). Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

Dr H. LANTHIER. DENTISTE. 835 St-Denis, angle Duluth. Tél. E. 1381.

ARCHITECTES. LAFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887, 823 Lafontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3860, Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

VICTORIA HOTEL. Québec. E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

LE CRI DANS LA NUIT

(ROGER REGES)
(La Libre Parole)

A mesure que la nuit tombait, une brume de plus en plus épaisse s'étendait sur la mer. On aurait dit une succession de voiles à demi transparentes qu'une main mystérieuse aurait tirés sur l'horizon par couches lentes, implacables, ils s'ajoutaient les uns aux autres, se pressaient, se comprimèrent jusqu'à un moment où ce ne fut plus qu'un bloc solide, un mur impénétrable.

—Cochin de sort! fit Le Gouff, de son rire joyeux qui défiait la nuit. Nous voici dans la mélasse. Va falloir ouvrir l'oeil!

Pierre, debout à la barre, répondit, avec calme:

—Craignes rien, capitaine, on a l'habitude.

C'était bien, en effet, la cinquième campagne que le mouilleur commandé par Le Gouff achevait sur ce banc de Terre-Neuve où les pêcheurs de France viennent péniblement gagner leur vie et ne rencontrent parfois que la mort. Mais, depuis cinq ans, malgré la sarabande du coup de mer, malgré la tristesse de la brume, au sein d'un accident n'avait attristé le "Fleur d'Ajone". Le Gouff avait confiance dans ses hommes autant que dans son bateau et les hommes unissaient dans le même amour la goélette robuste aux voiles brunes et le "capitaine" au rire sonore.

Ce soir, cependant, il convenait d'être plus prudent encore que de coutume. Avec la nuit tombée et ce brouillard qui réellement semblait coller aux objets comme de la mélasse, on n'y voyait pas à dix brasses de soi. Or, dans cette obscurité, c'est bien visible que l'apparition d'un de ces paquebots lancés à travers l'océan comme des bêtes sauvages, vertigineuses et formidables.

L'appel strident de la sirène, seul, peut avertir de son approche et signaler sa route. L'homme de barre, cette nuit, n'aurait pas le temps d'être distrait.

L'homme de barre était Pierre. Trente ans seulement, mais les meilleurs yeux, la plus fine oreille et le plus parfait sang-froid de l'équipage: Le Gouff était tranquille. Mais, pour la forme, il crut devoir recommander encore:

—Ce soir, mon gars, ne rêve pas à tes amours!

—Quand il s'agit de défendre sa peau ce ne pense pas à ces choses-là, capitaine.

Puis le silence retomba sur le pont. La mer était plate, le ciel noir et plus que les frémissements de la coque. Les feux de position jetaient, dans le brouillard opaque, des lueurs sales. Et rien n'était plus lugubre, plus poignant, plus mystérieux aussi que cette nuit sans lune et sans étoiles, cette nuit dans laquelle la goélette avançait comme à tâtons, étroitement enveloppée de brume, ne la perçant que par la retrouver encore, semblait traîner sur ses flancs un suaire indéchirable et visqueux.

Pierre, heureusement, n'était pas sensible à ces impressions décourageantes. La main à la barre, l'oeil fixe, l'oreille tendue, il réunissait en lui l'âme même de l'équipage, sa volonté de vivre, de gouverner, d'arriver. Il connaissait trop le danger prêt à surgir à chaque encaillure pour ne point concentrer tout son esprit, toute sa force à sa besogne. Il savait combien de mouilleurs déjà filant comme la "Fleur-d'Ajone", cette nuit, dans les ténèbres, avaient été surpris par un des transatlantiques qui font le service entre l'Amérique et le Vieux-Monde, combien avaient été abordés, broyés, coulés, avant qu'un cri d'alarme s'élevât, sans que le sonneur, sur le naufrageur, n'en sût rien.

Ah! fichtre oui, il n'avait pas l'habitude, en pareil cas, de penser à autre chose et Le Gouff était prêt à se joindre à ses recommandations. Lui, l'homme de barre, rêver à ses amours! Le capitaine en venait à rien que d'y songer, Pierre souriait à son tour.

Se amours... Elle s'appelait Marie-Jeanne. Elle avait vingt ans. Elle habitait là-bas, sur la côte bretonne, près d'Audierne.

Mais pourquoi Le Gouff avait-il prononcé ces mots? Tout à l'heure, rien ne lui faisait souvenir de la jeune fille et de ses promesses; rien, cette nuit, ne devait évoquer son image.

Et voilà que le capitaine, en plaignant, avait revivifié le passé, suscité des rêves. Était-ce un jeu pour le tourmenter? Non, non, il ne penserait pas à Marie-Jeanne, il ne la voudrait pas, il n'en avait pas le droit. Pierre passait la main sur son front, comme si ce simple geste allait abolir sa mémoire, puis, rasséréné, il regarda, droit devant lui, dans la brume.

La brume était blanche. Le jeune homme crut y voir, vaguement esquissées, la blancheur d'une coiffe, la pâleur d'un teint de jeune fille. Encore une fois, il se révolta contre cette obsession. Mais soudain une idée nouvelle s'imposa en lui: on était au 10 mai, et c'était au 10 mai de l'année précédente que Pierre et Marie-Jeanne, unissant leurs mains, s'étaient fiancés. Un an s'était écoulé depuis et c'était, ce soir, l'anniversaire de cette heure émuante entre toutes.

Le jeune homme ne pouvait plus lutter. Confiant dans la finesse de son oreille pour parer à toute surprise, il s'abandonna voluptueusement à son rêve.

Par la pensée, il se voyait transporté près d'Audierne. A sa gauche, la mer, calme et bleue, ondoyait doucement et venait égraser ses vagues, avec un bruit de soie déchirée, sur le sable. A sa droite, les maisons basses s'épaulaient de plus en plus. Il marchait. C'était maintenant une lande plate où des haies, parfois, et des arbres maigres jetaient un peu de verdure. Le ciel était gris et doux.

On entendait chanter une alouette de mer. Il marchait. Un toit de chaume apparaissait, enfin, trapu, carré, défiant le vent du large. Des plats de fleurs mettaient des taches claires comme des lumières, sur les fenêtres. Et, sur le seuil de la maison, se dressait une silhouette fine: une coiffe blanche, des yeux baignés d'infirmité, des lèvres souriantes, un chapeau croisé, un tablier noir, une robe de drap sombre. C'était Marie-Jeanne.

Pierre, dès qu'il l'aperçut, pressa plus encore sa marche. Après tant de mois d'absence, comment n'aurait-il pas eu hâte de retrouver la jeune fille, d'enfermer dans sa poigne rude les petites mains tremblantes, de poser sa bouche sur ce front qui s'offrait et de répéter, comme au jour même des fiançailles:

—Marie-Jeanne, tu es la plus belle et je t'aime!

Là-bas, debout devant la porte, elle semblait deviner sa pensée. Elle tendait les bras vers lui et lui, comme un fou, courait sur le sentier. Ah! comme ils allaient être heureux!

Mais soudain, comme le jeune homme n'était plus qu'à quelques mètres, le visage de Marie-Jeanne s'altérait, ses traits se crispèrent, une immense épouvante convulsait ses regards et, de la main, elle faisait signe à Pierre de s'arrêter. Non comprenant pas, il continuait. Alors des lèvres tordues de la jeune fille, un grand cri fusa, un cri rauque, effrayant, désespéré.

—Bâbord toute!

Arraché brusquement à son rêve, Pierre se retrouva sur la goélette, en pleine brume, en pleine nuit. Il tenait la barre et, obéissant comme malgré lui à l'ordre mystérieux dont il entendait encore l'écho dans ses oreilles, il venait d'appuyer à bâbord de toute la force de ses poings raidis.

Le bateau virait avec des sursauts contre les lames; la volure claquait dans l'air, affolée; l'équipage surpris s'agitait, et la voix de Le Gouff montait.

—Ohé! Pierre, qu'est-ce qui se passe? Pierre n'eut pas le temps de répondre.

Du fond des ténèbres venait de surgir une masse énorme. Elle fonçait dans la nuit. A travers le brouillard on voyait des centaines de hublots illuminés. Une sirène clamaient épouvantablement. Ce ne fut qu'une apparition. Elle passa à quelques brasses de la goélette et s'enfonça rapide dans l'ombre épaisse.

—Tommer! grogna Le Gouff, si tu n'avais pas viré à temps, ce bateau-là nous coupait en deux!

—Oui, répondit Pierre, nous l'avons échappé belle. Heureusement qu'on m'a prévenu.

—Qui t'a prévenu?

—Mais vous, capitaine, ou un autre. J'ai entendu distinctement: Bâbord toute! J'ai obéi. C'est ce qui nous a sauvés.

—Moi? Mais je dormais.

—Alors, c'est un autre.

L'équipage fut consulté. Aucun des hommes n'avait crié. Aucun même n'avait entendu cet ordre auquel ils devaient tous la vie.

Tu as rêvé, fit Le Gouff. d'ailleurs peu importe! Le principal est de ne pas être au fond de l'eau.

Quand la "Fleur-d'Ajone" relâcha sur le "French shore", Pierre trouva son nom sur une ombrière d'Audierne. Entre autres choses, Marie-Jeanne lui écrivait ceci:

"L'autre nuit, c'était le 10 mai, anniversaire de nos fiançailles, j'ai rêvé de toi. Je te voyais distinctement la main à la barre. Tu me souriais. Mais soudain il m'a semblé qu'un paquebot, lancé à toute vitesse, allait se jeter sur votre goélette. Et alors, comme si tu pouvais m'entendre par delà les mers, j'ai crié, j'ai crié..."

Roger REGES.

La Navigation

ACCIDENT A L' "ANDANIA"

L' "Andania", de la ligne Cunard, a dû remonter le fleuve très lentement à cause d'un accident qu'il subit en entrant dans le golfe. Une partie de l'hélice s'est brisée. Quelques-uns des passagers croient que le paquebot a frappé une banquette en franchissant le détroit de Belle-Ile. Le capitaine Miller, commandant de l' "Andania", dit que cela est impossible, car le bateau a traversé le détroit en plein jour et s'est tenu très éloigné des banquises.

CHUTE FATALE

Vers sept heures hier soir, M. Mitchell, quartier-maître sur le "Corich", est tombé dans une écoutille et s'est tué sur le champ.

COLLISION A BATISCAN

Hier matin le "Montréal", de la compagnie Richelieu et Ontario, a frappé le "Querida". L'accident se produisit près de Batiscan. Les dommages sont de peu de conséquences.

LES ARRIVAGES

Vapeurs A De
Minneapolis.....New-York . Londres
Ryndam.....New-York . Rotterdam
Mendoza.....New-York . Gènes
Graf Waldersee.....Philadelphie

Hambourg
Marquette.....Boston . Anvers
Athena.....Glasgow . Montréal
Cametonia.....Glasgow . New-York
Faretian.....Glasgow . Boston
Pretorian.....Glasgow . Montréal
Ausonnia.....Plymouth . Montréal
Kaiser Wil-
helm III.....Plymouth . New-York
Lake Michigan.....Londres . Montréal
Minnewarka.....Londres . New-York
Roma.....Marseille . New-York

NOTES MARITIMES
Le "Scandinavian", ligne Allan, est arrivé de Glasgow à Montréal hier.

Le "Pretorian", ligne Allan, est arrivé hier de Montréal à Glasgow.

Le "Canada", ligne Allan, est arrivé de Liverpool à Montréal hier.

Le "Corich", ligne Allan, a quitté Montréal pour Liverpool aujourd'hui.

Le "Cassandra", ligne Donaldson, est arrivé de Glasgow à Montréal hier.

NAVIGATION INTERIEURE
Canal Lachine — Freg Mercur à Charlotte, vide; Kimmout à Port Arthur, 2,072 tonnes d'acier; Windor à Charlotte, vide; Roberval à Osewego, bois de pulpe; Keyport à Ashtabula, vide.

En bas: Keyball d'Ashtabula, charbon; Haddington de Comeast, charbon; Freg Mercur de Charlotte, charbon; Arabian de Port Colborne, 39,500 minots de blé; Windsor d'Osewego, charbon; Mapleton, de Huron, charbon; Majestic d'Hamilton, passagers et cargaison générale.

PORT COLBORNE
En bas: McKinstry, Huron à Québec; Pueblo, Comeast à Montréal, charbon; Calgary, Port Colborne à Montréal, lin et blé.

En haut: W. H. Dwyer, Québec aux Chutes Niagara, bois de pulpe; Canobis, Montréal à Erie, vide; Keywest, Montréal à Ashtabula, vide; Edmonston, Montréal à Erie, vide; Labelle, Toronto à Cleveland, vide.

PORT DALHOUSIE
En haut: Duncan, Montréal à Erie, vide; Canobie, Montréal à Port Colborne, vide; Keywest, Montréal à Erie, vide; barge Hamilton, Kingston à Port Colborne, vide.

SAULT STE-MARIE
Sault Ste-Marie, Mich. — En haut: Deric, Scottish Hero, à Erie, vide; Binkley, Gogebio, 9; North American, 19; William Livingstone, 11,30; Jay Moore, 3,30; minuit; Eads, 1; Champain, Manulca, Sultana, 2; Pashider, Constitution, 3,30; John Barian, Linn, 4; D. O. Mills, 4,30; Sylvania, Queen City, 5; Mary E. Byrne, Fairview, Bay, Prospect Isle, Wisconsin, 7; Brown, 8; Myron, Page, Redington, 9; Mueller, 11,30; Hart, Cornell, midi; Albright, 1; Labelle, 1,30; Sam'l Mather, Farrell, 2; Rochester, Léopold, 3; Henry Rogers, 3,30; North Lake, Wells, Centon, 4,30; Dunn, 5; Stephenson, 5,30; Addicty, 6; Amazon, Matanzas, Imperial, Hefflinger, Osborn, 6,30; Crestant City, 7; Sam'l Mather, McDougal, Manilla, 8.

En bas: Berwind, 8 hier soir; Midland, Queen, Andrews, Fitch, Maitland, 9,30; John Beis, John Moore, England, 11; W. W. Brown, 12,30; Rockefeller, Corless, 1; Schredle, 1,30; Mimokahta, 3; Peseus, 3,30; Bradley, 4,30; Peter Weiss, 5,30; Trimble, 6; Midland, Prince, 7; Waters, Cepheus, 7,30; Morgan, Jr., 8; Cygnus, 9; Angeline, Huronic, 10; Stebens, Marsala, 10; Maltrou, 11; Helter, Mariska, Stadacona, midi; Neilson, Martha, 1; Alberta, 1,30; North Star, 2,30; Samuel Norse, 4; Pontiac, Sonoma, 4,30; Toltoce, Godfrey, 5,30; Corey, 6; Briton, Whaleback, Roman, 7,30.

avait tracé d'une main sûre ce mot: "Insuffisant".

Le général baron en fut tellement indigné qu'il pensa étouffer sur le coup. Dès qu'il eut repris ses sens, il sauta sur son épée et sur son casque et, à grande enjambée, gagna le lycée.

—Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il au professeur.

—Cela signifie, herr général, que la composition de M. votre fils a été jugée par moi insuffisante.

—Savez-vous, monsieur le professeur, qui a rédigé ce devoir?

—Votre fils, je suppose?

—Non; c'est moi qui en suis l'auteur.

—Mille regrets, herr général, mais il m'était difficile de deviner...

—C'est bon, vous allez voir de quel bois je me chauffe.

Et, après avoir fait claquer la porte, le général baron s'en fut droit au conseil de l'Instruction publique pour porter plainte contre l'impertinent professeur.

Pour l'obliger, on consentit à faire dactylographier la composition en deux exemplaires qui furent soumis, sans nom d'auteur, à la loyale appréciation de deux maîtres. Or, le premier mit en marge de la copie "insuffisant" et le second "insuffisant, presque mauvais".

Tommer et éclairci! Le général baron entra de nouveau en fureur, mais n'insista plus.

Cependant, tout Colmar est au courant de l'affaire, et il n'est pas un salon où un café où l'on ne se parle qu'impitoyablement cet officier supérieur qui n'est même pas capable de rédiger une composition allemande pour un enfant de quatorze ans.

(Gazette de France)

La vente a commencé hier matin, le 1er Septembre.

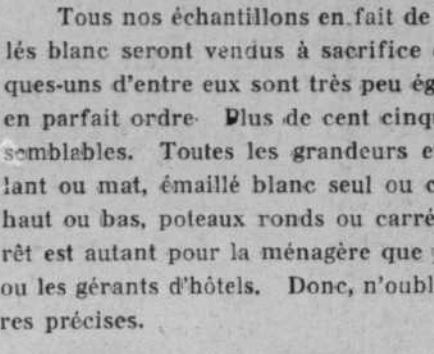


Aucune commande par téléphone ou par malle pour ces spécialités.

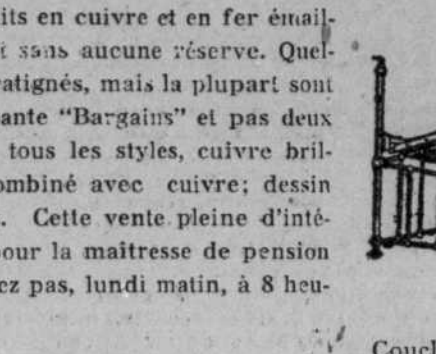
Balayage Complet d'Échantillons de Lits et de Literie



Vrai matelas en feutre fait, avec le fameux feutre blanc de la Virginie, très épais. Régulier \$7.00, pour \$4.98



Couchettes d'enfants, côtés mobiles, avec bon sommier, grandeur 1.6 x 2.6 pieds. Régulier \$8.75, pour \$5.98



Berceaux avec très forts supports en fer. Régulier \$10.50, pour \$7.65



Lits émaillés blancs avec ornements de cuivre. Très beau fini. Régulier \$4.25, pour \$2.98



Lits émaillés, toutes les grandeurs, forts et résistants, tout blancs. Rég. \$3.00, pour \$1.98



Magnifique lit en cuivre, fini satin, 3 pieds seulement, poteaux de 2 pouces. Régulier \$45.00, Échantillon \$29.75



Lits en cuivre avec poteaux de 2 pouces, en un seul morceau, doubles ou simples. Régulier \$21.00, pour \$16.98



Lits en cuivre, double seulement, poteaux de 2 pouces. Régulier \$43.00, Échantillon à \$31.00



Lits en cuivre réel. Doubles ou simples. Fini brillant. Poteaux de 2 pouces. Régulier \$17.00, Lundi \$10.98



Sommiers élastiques "Régal" de première qualité, pouvant convenir à toutes sortes de lits. Régulier \$18.00, pour \$13.25



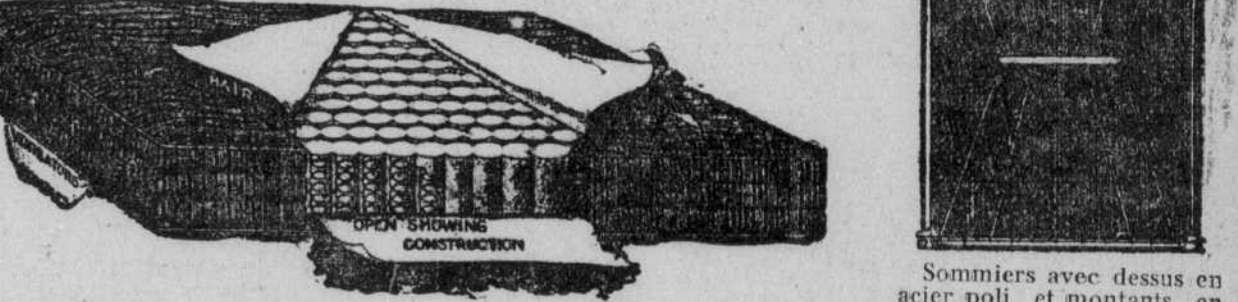
Couchettes d'enfants, émaillées blanc, ornements en cuivre. Grandeur 4.6 x 2.6 pieds. Régulier \$7.25, pour \$4.98



Sommiers avec dessus en acier poli et montants en acier dans les grands modèles doubles ou simples seront vendus de \$3.50 à \$2.69

Tous nos Matelas et Sommier Spécialement Réduits pour cette Vente

Pour activer cette vente et la rendre attrayante à la ménagère de maison, nous avons coupé tous nos prix dans nos matelas et sommiers, ainsi que certaines lignes spéciales d'oreillers. Soyez les premiers et venez au commencement, avant que la quantité que nous mettons à la disposition de nos clients soit épuisée.



Avant maintenant l'agence pour les matelas "Marshall" nous sommes en mesure de vous prouver l'avantage que celui-ci rapporte. Chaque ressort est indépendant l'un de l'autre et agit par lui-même, c'est ce qui le rend si moelleux. Examinez bien notre vignette.

Les fils de Loyola

Une découverte de l'Académie des Inscriptions, de Paris — Saint Ignace et Paul III.

Une intéressante page d'histoire catholique vient d'être publiée par un confère parisien. Il s'agit des origines de la Compagnie de Jésus: L'ordre du jour de l'Académie des Inscriptions contenait la promesse d'une lecture qui ne pouvait que piquer la curiosité. Il s'agissait de onze écoliers parisiens à Rome en 1536. M. L. Dorez, qui faisait cette communication, avait trouvé dans des pièces de comptabilité conservées au Vatican, trace de ces étudiants de notre Université de passage à Rome et auxquels un subside important avait été attribué par le Trésor pontifical. Quels étaient ces écoliers? C'est ce que M. L. Dorez a pu découvrir, et la lecture de son ouvrage est d'un grand intérêt.

Le résultat de ses recherches, nous le résumons en quelques mots: d'abord, qu'il s'agissait non d'étudiants, mais de gradés qui se rendaient en pèlerinage à Jérusalem et qui, ayant fait vœu de pauvreté, avaient à la suite d'une audience de Paul III, reçu une somme assez forte pour les aider dans leur voyage. Or, ces universitaires parisiens n'étaient autres que saint Ignace de Loyola avec les dix mêmes compagnons qui la fondation des Jésuites à Montmartre, dans la petite chapelle des Jésuites. C'est un fait historique tout à fait important et qui modifie quelque peu, sur certains points, ce que l'on savait des origines de la grande congrégation. Mais il confirme la version d'après laquelle saint Ignace et ses compagnons se proposaient, en 1536, de renouveler le pèlerinage au Saint-Sépulchre. Ce fut donc cette circonstance qui le mit en rapport avec le Souverain Pontife. Remarqué de la science de ces écoliers parisiens, le pape Paul III leur donna sa bénédiction, peut-être ce fut dans cette circonstance que les statuts du grand Ordre religieux ont été conçus. Il convient d'ajouter que le second pèlerinage n'eut pas lieu à raison de la guerre de Venise avec les Turcs. Le pèlerinage de 1536 s'est accompli depuis lors, et les Jésuites ne l'ont pas borné au Saint-Sépulchre. Toute la terre a été fécondée de leur sang. (Echos de Paris).

Le Pape et le Kaiser

Lettre du Saint-Père à l'occasion du 25ème anniversaire de l'avènement au trône de Guillaume II.

A l'occasion du 25ème anniversaire de l'avènement au trône de Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, Pie X lui a fait transmettre par le cardinal Kopp une lettre autographe dont le journal "l'Italie" publie le texte inédit.

Sire, L'échéance jubilaire de vingt-cinq années de règne glorieux est une occasion très propice d'offrir à Votre Majesté des félicitations et des vœux. Les souverains et les gouvernements de tous les pays tiennent à honneur de prendre part au concert unanime d'hommage que la pieuse filiale et l'admiration respectueuse de vos peuples s'approprient à faire retentir en solennelles acclamations. Ce vœu est une joie à Nous-même de Vous adresser par ce message au milieu de l'allégresse universelle, Nos souhaits très ardents de longue vie, de gloire et de succès.

TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir (deuxième série) d'Albert LOZEAU À bout portant de Nap. TELLIER

Chroniques de Léon LORRAIN

En vente au Devoir et dans toutes les librairies

CHACQUE VOLUME 25c; FRANCO 27c

Nous prions le Seigneur, principe de toute puissance et de toute souveraineté d'accorder santé et bonheur à Votre Majesté, paix et prospérité au vaste empire qui vous est redevable de tant de bienfaits.

En cette heureuse circonstance, il Nous est agréable d'exprimer Notre vive gratitude à Votre Majesté, désireuse d'assurer la fidélité de ses sujets catholiques, dont le dévouement resté fidèle lui est connu.

Nous demandons en retour à Dieu que le spectacle ému d'une telle dévotion et d'un tel dévouement, réveille en votre âme, pour la gloire de Dieu, le souvenir de vos peuples renouvelés la vigueur et la force de votre cœur, afin que vous portiez très longtemps encore le poids du sceptre et de la couronne pour le plus grand bien de la nation allemande.

En implorant la faveur céleste pour la conservation de votre auguste personne, Nous associons à Notre prière et Sa Majesté l'Impératrice et tous les membres de la famille impériale. Du Vatican, le 5 juin 1913.

PIUS PP. X

Le journal est imprimé au No. 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par Les Publications (à responsabilité limitée), Henri Bouchard, directeur-général.

Faits - Montréal

CADAVRE DE NOYE

James Williamson, gardien de la manufacture Canadian Fairbanks, a repêché un noyé dans le canal, près de la station Sénécal. Le corps a été envoyé à la morgue.

TUEE PAR UN CONVOI

Mary Brooklebank, âgée d'environ 20 ans, a été écrasée à mort hier soir, en gare de Beaconsfield, par un train du C. P. R., au moment où celui-ci traversait le passage à niveau situé auprès de la gare.

La jeune femme a été tuée sur le coup.

Le cadavre est à la morgue. La défunte qui était employée à la ferme de Lady Drummond à Beaconsfield, venait de prendre part au pique-nique des Highlanders quand l'accident se produisit.

LE FEU CHEZ GOLDSTEIN.

Samedi matin, à 8 heures, un alarme a appelé les pompiers au No 1212 de Saint-Laurent, où le feu venait d'éclater chez un épicer du nom de Goldstein. Quand les pompiers sont arrivés les flammes qui avaient fait des progrès ont causé des dommages assez élevés.

On ignore les causes de l'incendie.

LES METIERS IGNOBLES.

Une jeune Française du nom de Marie-Louise Rochais, venant de Paris, a été mise en état d'arrestation sur demande de M. James Lambkin, du service de sûreté fédérale.

Cette jeune fille est soupçonnée d'avoir pénétré au Canada pour des fins immorales et serait une victime des trafiquants de chair humaine; elle est arrivée la semaine dernière par le steamer "Empress of Britain".

C'est grâce aux recherches des détectives Tierney et Poutgat, que cette jeune fille a pu être localisée.

Elle est aujourd'hui retenue aux bureaux d'immigration rue Saint-Antoine, d'où elle sera conduite à bord d'un steamer pour regagner Paris.

CHUTE A FOND DE CALE.

William Mitchell, âgé de 38 ans, occupé vers 7 heures hier soir à l'une des écoutilles du pont supérieure à diriger l'échouage des marchandises sur le "Corsican", de la ligne Allan, a subitement perdu l'équilibre et est tombé à fond de cale d'une hauteur de 30 pieds, se tuant instantanément.

Mitchell venait de Liverpool et était à son troisième voyage sur ce steamer.

Guerrier teuton, lettré et... cancre!

Composition "insuffisante" du fils... écrite par le père. — Colmar s'a-muse.

Être baron, général, se juger lettré et humaniste distingué, et se voir puni à la portée de tout le monde, n'est pas un café où l'on ne se parle qu'impitoyablement cet officier supérieur qui n'est même pas capable de rédiger une composition allemande pour un enfant de quatorze ans.

COLOMBES DE L'ASSOCIATION DU BARREAU AMERICAIN

Quelques-uns des juristes les plus éminents de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, sont présents à l'ouverture du Congrès hier. --- Discours de bienvenue du Très Honorable R.

L. Borden, premier ministre du Canada. --- Un mémorable discours du vicomte Haldane, Haut-Chancelier de la Grande-Bretagne. --- Discours M. Kellogg, président de l'Association du Barreau Américain

(Suite de la 1ère page)

traces dans la province de Québec, et dont certaines parties y subsistent presque en entier. J'ai parlé de l'esprit et des traditions apparents dans le droit anglais. Mais ils ont laissé leurs traces ailleurs. Mes collègues judiciaires de Québec administrent un système en partie incorporé dans un grand code moderne français du temps de Louis XIV. Ils interprètent aussi une partie du droit commercial et public anglais. La relation du code à ces différents systèmes de droit a suscité certaines controverses. Ce que j'ai pu en apprendre au Conseil Privé, c'est qu'un esprit peu différent de celui des avocats anglais a prévalu dans Québec. L'influence des juges, sur l'interprétation de la loi, l'influence de l'opinion légale, en donnant une forme à la loi, ne me semblent guère moins apparents dans Québec que dans le reste du Canada. De fait, les différents systèmes de notre groupe de nations, d'où que viennent ces systèmes, ne rejoignent partout d'un même esprit, si manifestent la puissance des avocats, quand il s'agit de créer et de développer la loi, tout aussi bien que quand il s'agit de la changer; c'est un pouvoir qui s'exerce plutôt hors de la législation que dans celle-ci.

Lord Haldane remarque que c'est à cause de ce pouvoir que les avocats du nouveau monde ont pu se mêler non-seulement aux affaires de la jurisprudence, mais aussi aux affaires publiques, et exercer leur influence. Il note que plusieurs d'entre eux ont été des avocats, et que, en Amérique, la profession d'avocat, au lieu de confiner celui qui l'exerce dans l'interprétation des lois, comme en Europe, le place au cœur des affaires. C'est, dit-il, le cas dans le Royaume-Uni, mais pas au même degré, à cause de la présence de classes puissantes qui ont fait leur carrière parlementaire. "Mais, en ce qui a trait au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, ajoute le chancelier, il est profondément vrai, ainsi que je l'ai dit en 1910 le président actuel des Etats-Unis, à une réunion de cette association, que "le pays doit trouver, pour l'avenir, des avocats de la bonne sorte, et de l'esprit, et il doit chancelier à travers le chaos d'expériences faites à l'aveuglette. Le pays n'a jamais eu plus besoin qu'à l'heure présente d'avocats qui soient aussi des hommes d'Etat, il n'y a besoin dans ses tribunaux, dans les parlements, dans son exécutif, et il est évident que, vous et moi, nous appartenons à un ordre caractérisé de grandes responsabilités. Nous pouvons beaucoup accomplir, pour influencer l'opinion, et l'histoire de notre loi et le caractère de nos tribunaux nous fait sentir la tâche d'arriver à cette unité de pensée et de sentiments qui est la première condition de l'action en commun. Et c'est pourquoi je n'hésite pas à vous parler comme je le fais."

LE DEVELOPPEMENT DE LA LOI

Lord Haldane touche au second point de son discours. Il note que la loi s'est développée sous l'influence de l'opinion de la société, guidée par ses conseillers. Mais la loi n'est qu'une partie minime des règles qui gouvernent la conduite des citoyens. Les lois, et l'ensemble des règles de conduite des citoyens promulguées par la volonté souveraine de l'Etat et imposées par une sanction. Mais la loi est davantage encore, elle dépasse les conceptions de la loi pure et simple, pour la comprendre, il faut les lumières du moraliste et du sociologue, lumières sans lesquelles on ne peut se rendre compte de la genèse de la loi. Ces lumières manquaient à Austin et à Bentham, Montesquieu les avait, son *Esprit des Lois* le manifeste. Au-dessus des règles et des sanctions qui appartiennent à la loi et à la légalité, il y a d'autres règles et d'autres sanctions qui doivent influencer la conduite. Il y a la conscience, et la conscience a ses tribunaux. Mais ce sont des tribunaux particuliers, et dont la juridiction se limite à l'individu qui sent en relève. Les règles morales, les règles de la conscience particulière peuvent être les plus hautes, mais elles ne sont appliquées que par un tribunal intime. Elles ne lient pas tous les hommes de la même manière, car elles n'ont pas tous la même conscience. Et c'est parce que l'un des plus grands moralistes modernes, Kant, avait fondé ses théories philosophiques, son système d'éthique sur les notions de la conscience, qu'il a fallu réviser son travail. Il y a un meilleur guide que cela, et qui s'applique, comme la loi, à tous les membres d'une société quelconque, sans distinction de personnes. La langue anglaise n'a pas le mot pour rendre cette idée, que les Allemands appellent "Sittlichkeit" et que Rudolph von Jhering, un professeur de Goettingen, définit "le système de conduite habituelle ou coutumière, morale plutôt que légale, qui embrasse toutes ces obligations du citoyen qu'il est mauvais de ne pas reconnaître." Ces règles, souvent, n'ont aucune autre sanction que le mépris manifesté à l'égard par la masse, si on les viole.

LE CENTENAIRE DE LA PAIX.

Lord Haldane remarque que, dans un court espace de temps, ce sera le centenaire de la paix entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, l'anniversaire du traité de Gand, pendant un siècle, nous avons vu non seulement dans la paix, mais aussi, je le crois, dans une meilleure entente, dans une plus large compréhension mutuelle, dans la possession d'un idéal et d'un but communs. Ceci semble être d'excellentes raisons. Les deux pays pourront bien avoir certains différends, mais ils les tiennent au clair comme le font les personnes nobles de caractère. C'est un magnifique exemple pour l'univers que le spectacle des 4,000 milles de frontières canado-américaines dépourvues de fortifications. "A titre d'ancien ministre de la guerre, je sais quelles dépenses imprudentes ceci épargne aux deux pays, dit lord Haldane, et j'espère fermement qu'il n'en sera jamais autrement."

LE DEVOIR DES AVOCATS

Le futur des relations anglo-américaines comporte des responsabilités pour les membres de l'Association du Barreau Américain. Les avocats du Royaume-Uni et de la Grande-Bretagne ont une tradition spéciale. Ils doivent considérer leur système judiciaire comme autre chose qu'une codification. Ils doivent user de leur influence pour autre chose que pour des fins de justice municipale. Ils ont une large part aux affaires de l'Etat. Ils ont une grande influence sur l'esprit public, ils doivent s'efforcer de développer la coutume internationale. Leur profession leur donne maintes occasions de s'y exercer.

"Un mouvement, dit lord Haldane, se prépare, que nous avons le

Une brillante réunion au Royal Victoria College.---Plusieurs juristes étrangers sont honorés de titres universitaires.--- Près de trois mille personnes assistent à la réception en l'honneur de Lord Haldane à la Galerie des Arts.--- Le chancelier de l'Echiquier est l'hôte d'un banquet offert par le Ministre de la Justice

(Lire en première page l'analyse du discours de lord Haldane, par Georges Pelletier)

devoir d'appuyer, à cause des traditions de notre ordre et de nos fonctions de magistrats et d'avocats. Si nous décidons de travailler à la reconnaissance des droits et des devoirs internationaux, tels qu'ils se présentent dans le groupe anglo-saxon, nous n'aurons pas pris une vaine résolution. Ce qu'il faut, ce n'est pas la lettre d'une résolution, mais l'esprit qui vivifie. Nous devons désirer employer notre pensée à rechercher les moyens de grouper dans l'honneur la plus complète reconnaissance d'une race dont nous avons tous le commun orgueil. Et si ce désir s'étend, le peuple des trois nations diront à Jérusalem: "Tu seras bâtie!" et au temple: "Nous posons nos fondations".

Des applaudissements saluèrent cette péroraison, et l'assemblée acclama le chancelier d'Angleterre, dont le fin visage de diplomate s'illumina d'un sourire cordial.

Dans la soirée, au Ritz-Carlton, cent cinquante invités du Royaume-Uni, des Etats-Unis, du Canada, M. Doherty, assistaient à un banquet offert au chancelier, lord Haldane. Pas de discours, de brèves salutes, des chants nationaux, de l'éclair, un excellent menu, de superbes déclarations. Dans les tribunes, des dames en toilette de gala. Aux tables, des magistrats, des avocats, des journalistes. A la table d'honneur, présidée par M. Doherty, lord Haldane, M. Borden, ancien ministre, M. Choate, ex-ambassadeur américain à Londres, sir Charles Fitzpatrick, quelques ministres, quelques maîtres des barreaux canadiens, et des représentants de la presse, sir Lomer Gouin, M. Rodolphe Lemieux, M. Taft, l'ancien président des Etats-Unis, le juge Parker, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, et une dizaine d'autres convives.

Puis réception mondaine à la Galerie des Beaux-Arts, rue Sherbrooke, deux mille cinq cents assistants, décors et coup-d'oeil magnifiques.

Lord Haldane est parti ce matin de Montréal, à dix heures, pour s'embarquer à soir à New-York, à bord du *Lusitania*. Il sera de retour à Londres lundi prochain.

Georges PELLETIER.

UN SIECLE DE PAIX

Après avoir exprimé sa foi dans la permanence des institutions qui se sont développées chez les peuples de langue anglaise et signalé le caractère complexe des problèmes que les gouvernements autonomes ont à résoudre aujourd'hui, M. Borden continue:

"Nous nous sommes pas sans les yeux un exemple remarquable — peut-être sans égal — de grande œuvre internationale. Des côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique, les mille lieues de frontière entre les nations sœurs restent sans défenses.

Sur nos grandes mers intérieures, les flottes commerciales, non les flottes de guerre, vont et viennent.

Il convient que les nations soient secondées par le souvenir des hauts faits qui ont autrefois sauvegardé le territoire et la liberté. Mais nos cent années de victoires pacifiques ont été acquises par les deux nations et n'apportent avec elles aucune tristesse de défait. Les nations ont été unies par une profonde reconnaissance que nous considérons ce siècle non toujours exempt de différends ou même de jours troubles; et nous honorons les hommes d'Etat des deux nations qui, dans les temps difficiles, ont guidé les affaires de chaque pays, de telle sorte que la trêve de Dieu n'a jamais été rompue pendant ces belles années.

Par des liens de proche parenté et de ferme alliance, par les liens d'institutions et de traditions communes, d'héritage et de vastes responsabilités, par les liens d'affection et de devoir, nous, Canadiens, nous sommes attachés au grand Empire dont notre pays est l'une des parties importantes, et nous nous réjouissons de ce que ces liens n'aient jamais été plus forts qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Nous sommes aussi unis à vous par les liens du commerce et des rapports sociaux, par l'identité des institutions, par la possession d'un langage commun et d'une commune littérature, par l'héritage des mêmes libertés, par les devoirs et les responsabilités d'une citoyenneté mise en face des mêmes problèmes, par les liens de la camaraderie et de bon voisinage. Puisse la vie nationale de chaque pays être guidée de telle sorte que, tout en faisant preuve d'émulation dans le développement et la conservation de nos ressources naturelles dans l'accroissement de nos industries et de notre commerce dans tous les domaines de l'activité nationale, nous puissions prendre exemple l'un sur l'autre."

Discours de M. Borden

M. R. L. Borden, premier ministre du Canada, a souhaité la bienvenue aux membres de l'Association du Barreau Américain. Il s'est exprimé en ces termes:

M. le président et messieurs de l'Association du Barreau Américain, j'ai l'honneur d'avoir le privilège de vous souhaiter la bienvenue en cette ville et en ce Dominion à l'ouverture de la première convention de votre association qui ait jamais été tenue hors du Royaume-Uni. Il est un fait que les relations d'amitié et de respect qui existent entre les deux nations ont été le résultat de la connaissance et de la liaison réciproque.

Il est aussi très opportun, et très agréable pour nous, comme votre premier ministre, de vous adresser la parole et de vous adresser la parole et de vous adresser la parole.

Me permettra-t-on de dire, comme j'avais, bien entendu, renoncé depuis quelques années à l'exercice actif de cette profession, que nous, au Canada, nous connaissons parfaitement les hautes traditions du Barreau des Etats-Unis et la magnifique influence qu'il a exercée sur la vie publique de votre pays, à laquelle M. Bryce a rendu un juste hommage dans son ouvrage: "The American Commonwealth". L'intérêt de votre Barreau en tout ce qui concerne l'élevation et la dignité de la profession se prouve par l'existence même de l'association. Nous regrettons de n'avoir aucune association semblable au Canada et l'espère que le jour n'est pas éloigné où cette lacune sera comblée.

Discours de M. F. B. Kellogg

Après le discours de bienvenue, M. F. B. Kellogg, président de l'Association du Barreau Américain, a traité de l'importante question touchant le pouvoir de faire des traités.

Le fait que nous avons attiré le plus d'attention de la part des peuples depuis le commencement de l'année 1913 c'est sans contredit celui de la loi des aubains en Californie.

Si les citoyens du Japon ont le droit d'acquiescer de l'immeuble dans cet Etat, il est difficile de voir comment cette loi peut leur enlever ce droit; car elle leur permet d'acquiescer, de posséder et de transmettre toute propriété selon les exigences des traités.

Il est entendu par les Californiens que leur Etat possède le pouvoir de légiférer sur cette question, malgré l'importance que cette question a pour le Japon.

Cette discussion qui s'est élevée autour de ce passage de la loi est cependant de la plus haute importance; le point soulevé est très grave; il concerne non seulement les Etats-Unis

tés et discussion de ces rapports. Réforme de la jurisprudence et de la loi. Administration judiciaire et procédure réformatrice. Etudes légales et admission au Barreau. Droit commercial. Droit international. Les lois sur les brevets, les marques de commerce et les droits d'auteurs. Loi sur les assurances. Les taxes. Lois uniformes de l'Etat. Publicité. Admission des membres. Obligations. Uniformité de la procédure judiciaire. Remèdes à apporter et lois à prescrire pour empêcher les décrets et les frais non nécessaires d'un procès. Compensation aux accidents industriels et leur prévention. Bills relatifs à la Cour d'amirauté, etc.

Ce soir, à 8 heures, au Collège Royal Victoria, M. William H. Taft, ancien président des Etats-Unis, parlera de "Les fonctions des juges".

LA PROCEDURE JUDICIAIRE

Les juges de la Cour Suprême, formant le comité sur la procédure judiciaire des Etats-Unis, ont tenu samedi leur conférence à l'hôtel Windsor.

Le discours fut prononcé par l'avocat général McReynolds, des Etats-Unis. Quelques-uns des éminents juristes présents étaient: Hon. Edgar S. McCullon, Arkansas; hon. Charles M. Curtis, Delaware; hon. James F. Allison, Idaho; hon. Ovein N. Carter, Chicago, Ill.; hon. Quincy A. Myers, Indiana, Indianapolis; hon. S. M. Weaver, Iowa; hon. Jas. A. Breaux, Louisiane; hon. A. R. Savage, Maine; hon. A. Hunter Boyd, Maryland; hon. Arthur P. Rugg, Boston, Mass.; hon. Jas. B. Moore, Michigan; hon. Calvin L. Brown, Minnesota; hon. Sydney Smith, Mississippi; hon. Manoah B. Reiss, Nebraska; hon. H. F. Norcross, Nevada; hon. Frank W. Parker, New Mexico; hon. Edgar M. Cullen, Albanie, N.Y.; hon. George M. Brown, Caroline du Nord; hon. James G. Johnson, Ohio; hon. Matthew J. Kane, Oklahoma; hon. J. Hay Brown, Pennsylvanie; hon. James H. MacLeary, San Juan, Porto Rico; hon. Clark H. Johnson, Rhode Island; hon. Eugene B. Cary, Caroline du Sud; hon. Charles S. Whiting, Dakota Sud; hon. Samuel C. Williams, Tennessee; hon. George M. Powers, New-Hampshire; hon. Robert B. Prentiss, Virginie; hon. Ira B. Winslow, Washington; hon. Ira E. Robinson, Wisconsin; hon. Charles N. Porter, Wyoming; hon. Josiah A. Van Orsdal, Washington, D. C.; hon. Charles E. Parsons, Honolulu, Hawaii; hon. Van Bechteln Velder, Brooklyn, N. Y.; hon. A. N. Hough, New-York, N. Y.; hon. Peter C. Pritchard, Ashville, N. C.; hon. Dan A. Pardee, Atlanta, Ga.; hon. Loyal E. Knapp, Grand Rapids, Mich.; hon. Francis E. Baker, Goshen, Ind.; hon. Walter H. Seaborn, Saint-Paul, Minn.

Les membres du comité pour une procédure judiciaire uniforme de l'Association Américaine sont: Thomas W. Shelton, président, Norfolk, Va.; Jacob M. Dickinson, Nashville, Tenn.; William B. Hornblower, New-York, N. Y.; Louis D. Brandeis, Boston, Mass.; Joseph N. Deal, Portland, Ore.

Le dîner à Lord Haldane

Le dîner offert hier soir à lord Haldane par le ministre de la Justice, M. Doherty, au Ritz, a réuni autour des tables environ deux cents convives. Les santés n'ont été saluées d'aucun discours. A la table d'honneur étaient assis M. Doherty, lord Haldane, M. R. L. Borden, Mgr. Bruchési, M. Joseph H. Choate, sir Charles Peers Davidson, M. J. M. Dickinson, sir Charles Fitzpatrick, M. A. E. Kemp, M. F. B. Kellogg, M. le sénateur Landry, le Dr. Sproule, président des Communes, M. François Langellier, M. Gouin, M. L. Beaulieu, M. G. Beaudry, M. J. E. Martin, M. B. Nantel, M. Alton B. Parker, M. F. Rawle, M. B. Rogers, M. Morfield Storey, lord Strathcona, M. W. H. Taft, sir Melbourne Tait, M. E. D. White, M. W. T. Kemp, M. S. E. Baldwin.

Les toasts ont été portés au Roi, aux Etats-Unis, à lord Haldane, au juge en chef White.

Les invités étaient:

- Alexander, Lucien H., Allan, Sir Hugh Montagu, Angers, sir J. L., Angus, R. B., Archambault, J. R., G. R., Archibald, juge.
- Bailey, Hollis R., Francis E. Barber, Baldwin, Simon E., Barker, sir F., Bestien, F. de Sales, Béique, F. L., Beaulieu, Pierre, Belliveau, Eugène, Bickerdick, Robt., Biggs, Albert W., Bisailion, F. J., Borden, Robert Laird, Boston, Charles A., Bradshaw, Henri, Boyd, Hunter, Broadway, William H., Breaux, Jos. A., Brodeur, Louis P., Brossau, T., Brown, A. J., Brown, J. H., Brown, Aldif B., Brown, Rome G., Bruchési, Mgr., Burges, William H., Burke, N. Charles, Butler, Charles Henry, Bynum, Wm. P.
- Carroll, Frank, Carter, Orrin N., Casgrain, T. Chase, Cassels, Walter P. A., Chauvin, juge; Choate, Joseph H., Clearwater, A. T., Coomeau, J. A., Cullen, Edgar.
- Dauth, Chanoine, Davidson, sir C., Peers, de Martigny, Camille, Desautiers, G. De Puckman, Dickinson, J. M., Dodge, Frederic, Doherty, C. J., Douglas, Dr. James, Doyle, F. P., Duff, Lyman, P.
- Ekers, H. A., Eastbrooke, Henry D., Farver, Hon. Edgar, H., Fish, Frederick P., Fitzpatrick, Hon. Sir Charles, Fleet, C. J., C.B., Foster, Hon. Geo. E., Foster, Geo. G., C.R., Foster, Hon. John G., Fortier, H. A., Foy, Hon. J. J.
- Geoffrin, Aimé, Girard, M. Alfred, Gouin, sir Lomer, Graham, sir Hugh, Gray, George, Greenfields, J. N., Gregory, Stephen S., Guerin, Mark.
- Haldane, Lord, Harvey, H., Herick, juge, Hinkley, John, Hook, Wm. C., Hosmer, Charles R., Hough, Charles M., Howell, H. M.
- James, F. B., Johnson, J. G.; Joy, Maurice, Kavanagh, Henry, J., Kensby, Edward W., Kellogg, Frank B., Kemp, Albert Edward, Kemp, W., Thomas, Knappend, Loyale.
- Labelle, Lt. Col., A. E., Lacoste, sir Alexandre, Lafleur, Eug., Lamontagne, Landry, P., Langellier, sir Francis, Lapointe, L. A., le maire Lavallée, Laverty, F. J., Lehman, Frederick W., Lemieux, F. X., Lemieux, L. J., Lemieux, Rodolphe, Lewis, Wm. Draper, Ludwig, J. H.
- (Suite à la dernière page)

LABOR OMNIA VINCIT IMPROBUS

LA CELEBRATION DE LA FETE DU TRAVAIL

Elle a été marquée partout de grandes manifestations religieuses et profanes. Réunion annuelle des ouvrières à Notre-Dame dimanche. La réunion des hommes le soir. La parade et les amusements hier. Aux Trois-Rivières, la bénédiction solennelle du nouvel édifice de la Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières donne un cachet spécial à la fête. Allocation de Mgr Cloutier et un discours du maire Tessier. Une belle manifestation dans la paroisse du Dominion Park (Lachine). La Fête du Travail à Québec et à Ottawa. Congrès ouvriers.

La Fête du Travail a été célébrée à Montréal, hier et dimanche. La partie religieuse s'est déroulée, suivant une coutume déjà ancienne, dimanche, à Notre-Dame. L'après-midi, les femmes se sont réunies sous la présidence de Mgr l'archevêque et les hommes, le soir, également sous la présidence de Sa Grandeur. Le lendemain matin (hier) les unions ouvrières ont défilé par les rues de la ville devant des milliers de spectateurs. L'après-midi ont eu lieu des jeux divers suivis par une foule énorme, encouragée par le temps superbe.

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

Comme d'ordinaire, la cérémonie religieuse a rassemblé une multitude d'ouvriers dimanche soir à Notre-Dame où Mgr l'archevêque présidait, et a parlé après le Rev. P. Plantier, jésuite. L'après-midi, à la réunion des ouvrières, le sermon a été prononcé par M. l'abbé Maurice qui a traité de la sanctification du travail, mais Mgr l'archevêque a ajouté d'heureux commentaires, où il a condamné les toilettes actuelles. "Toutes les femmes devraient avoir pour modèle", a dit Mgr Bruchési, la Bienheureuse Vierge Marie et imiter la simplicité de sa vie. Elles ne devraient jamais cesser de se proposer leur sanctification par le travail, qui offert à Dieu, est une prière de tous les instants et la plus méritoire peut-être.

La cérémonie se termina par l'acte de consécration au par M. le chanoine Notre-Dame et la bénédiction du Sacrament.

Le soir, plusieurs milliers d'hommes représentant les diverses unions locales étaient réunis à l'église Notre-Dame à une cérémonie tenue spécialement pour eux et présidée par Mgr l'archevêque, assisté de M. le chanoine LePailleur et de M. l'abbé Édouard Mgr Northrup, évêque de Charleston, Caroline du Sud, et Mgr Forbes, évêque de l'Île de Jéju, assistant.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Mayrand, du séminaire de Nicolet. Le prédicateur recommanda aux ouvriers de consacrer leur travail à Dieu par la prière pour obtenir de lui qu'il leur donne son soutien, sans quoi rien n'existe. Il a expliqué que toute chose dépend de Dieu et qu'il faut travailler plus pour lui que pour les hommes.

Mgr Bruchési a parlé ensuite. Il dit que la Fête du Travail ne serait pas complète si elle ne commençait au pied des autels. Pratiquer la justice, la charité et la tempérance, a-t-il dit aux ouvriers, et vous serez heureux. Sa Grandeur a ensuite présenté le Rev. P. Plantier, l'éminent directeur de l'Action Populaire de France, qui a fortement dénoncé le mal du socialisme et a montré les ravages qu'il a causés dans divers pays d'Europe, et es remedies que l'on emploie pour le combattre.

A SAINT-PATRICE

Dans la principale paroisse irlandaise de la ville, la Fête du Travail a été solennellement célébrée dimanche soir également. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le chanoine Cummings, curé de Rosscommon, Irlande. A la cérémonie de la bénédiction, qui a suivi, Mgr Cloutier officiait assisté du Rev. Chanoine O'Meara et du Rev. P. Daily.

LE CORTEGE

Environ cinq mille ouvriers appartenant à une quinzaine de syndicats (unions) ont paradé, hier, de la Place Viger au Parc Lafontaine. Il était dix heures moins un quart quand le défilé se mit en branle, et tout près de midi quand l'arrière-garde parvint au Parc Lafontaine.

Des haïres épaisses de spectateurs bordaient les rues Craig, Boulevard Saint-Laurent, Ontario et Champlain, que les ouvriers ont suivies pour se rendre au parc. A la place Viger et à l'angle des rues St-Laurent et Ste-Catherine, la foule s'était massée en files si épaisses que plusieurs heures avant le passage de la procession il était presque impossible de traverser la chaussée à ces endroits. La police n'a pas eu de peine à maintenir la foule, sauf le long du Boulevard Saint-Laurent où elle était si dense que les processionnaires devaient se frayer un passage avec leurs coudes.

Le grand marchand Lynch marchait en tête du cortège, suivi immédiatement par l'Harmonie de Montréal et les briguetiers qui occupaient la place d'honneur. Cette union était représentée par trois cents de ses membres, en habits de travail; en premier lieu venait un char allégorique où des ouvriers construisaient une muraille en miniature pour montrer la nature de leur travail. Les charpentiers en fer et en acier occupaient aussi une place importante du cortège. Tous les membres de cette union portaient un casque de fer luisant, et sur leur char allégorique on voyait les armes des deux nations de l'Amérique du Nord.

Les cheminots (employés de chemins de fer) se faisaient précéder d'un wagon à marchandises traîné par six chevaux. Les cigariers portaient en bouche leur marque de commerce; les ouvriers chapeliers suivaient une énorme casquette; les ouvriers en confection étaient accompagnés de quatre-vingts jeunes filles membres de leur syndicat.

Nous avons publié samedi l'ordre de la procession qui a été strictement observé.

AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, le 1er septembre. — La Fête du Travail a été célébrée ici de façon triomphale sous les auspices de la nouvelle Corporation ouvrière catholique. Hier a eu lieu la bénédiction solennelle de la Maison des Ouvriers que la corporation vient d'élever au cœur de la ville. Le matin, messe solennelle à la cathédrale avec sermon par l'évêque, Mgr Cloutier, et défilé par les rues de la ville; dans l'après-midi, grande fête populaire sur les terrains de l'exposition; le soir, remise solennelle des prix aux vainqueurs des toutes de l'après-midi.

hier à la passion de s'enrichir le bien-être de leurs ouvriers, de leur accord le juste salaire auxquels ils ont droit.

Et il termine en montrant que le vrai progrès est celui qui ne se limite pas aux choses de la vie présente, mais embrasse tous les intérêts, éternels et temporels, de l'homme.

JEUX ET DEFILE

La messe terminée (la musique avait été faite par le chœur de Saint-Philippe) les membres de la Corporation, drapeau en tête et précédés par la fanfare de l'Union Musicale, ont défilé à travers les principales rues de la ville, au milieu d'une foule extrêmement sympathique. Nombruses drapeaux flottaient sur tous les édifices publics.

Le défilé s'est terminé par le chant des airs canadiens devant l'édifice paroissial de la Corporation. L'après-midi, sur les terrains de l'exposition, grande fête populaire, très joyeuse à laquelle ont pris part des milliers de personnes. Nous donnons plus bas la liste des vainqueurs des divers concours.

SEANCE DU SOIR

La manifestation s'est terminée le soir, dans la grande salle de la Maison des Ouvriers, par une distribution solennelle des prix aux vainqueurs. M. le maire Tessier présidait, entouré des membres du conseil municipal et des chefs de la Corporation. M. Henri Janvier a proclamé les heureux vainqueurs.

Au cours de son allocution, M. Tessier a formellement mis les ouvriers en garde contre ceux qui prétendent que les prétes n'ont rien à voir dans les questions ouvrières. Caux-là, a-t-il dit, sont vos vrais ennemis. Puis il a rappelé les services éminents rendus par le clergé au cours de notre histoire.

Nos anciens ont fait leur devoir selon le besoin des temps, a répondu l'aumônier général de la Corporation, M. l'abbé Emile Panneton. Nous essayons de faire le nôtre suivant les exigences des temps nouveaux.

M. l'abbé Massicot, l'un de ceux qui ont le plus rudement travaillé au succès de l'oeuvre, a suggéré qu'on installât dans cette Maison des Ouvriers l'école des Arts et Métiers des Trois-Rivières. C'est un plan naturel, a-t-il dit. — La demande me paraît réalisable et très juste, a répondu M. Tessier.

La séance s'est terminée sur un dernier mot de remerciement adressé par le président général de la Corporation, M. Bergeron, et par le chant d'O Canada accompagné par la fanfare de l'Union Musicale.

Les ouvriers sont enchantés de la journée et font déjà des projets pour l'année prochaine. Mais il est probable qu'avant la Fête du Travail de septembre 1914, on commémorera de façon spéciale l'anniversaire de l'encyclique sur la Condition des ouvriers, en mai prochain.

LES PRIX

Cours d'un demi-mille : 1er prix, offert par M. Alexandre Marinéau, 2e, offert par M. Philippe Dufresne, M. Joseph Balleux; 3e, offert par MM. Larue et Chagné, M. Pagueu; 4e, offert par M. R. Hamel, M. Carrier.

Cours de 100 verges (spéciale C. O. C.), prix offerts par MM. A. Laurin et Cie, Boudy et Beaulac, J. R. O. Dumont, L. Guillemette et Frère, et Joseph Lacroix; gagnés le 1er, par M. Antonio Robert; 2e, par M. J. M. Balleux, le 3e par M. Alfred Frenette, le 4e par M. Joseph Lacroix et le 5e par M. D. Lacroix.

Cours de deux milles à bicyclette, 4 prix offerts par MM. Arthur Bergeron, Nap. E. Godin, Henri Girard et Robert Ryan, gagnés le 1er par M. Cloutier, le 2e par M. Hamel, le 3e par M. Boisvert, le 4e par M. Lemire.

Cours de 200 verges : 4 prix offerts par MM. Henri Nobert, L. Laiolette et Fils, A. Corbeil, Balcer Glove Mfg. et gagnés, le 1er par M. Frédéric Godon, le 2e par M. Antonio Robert, le 3e par M. Aimé Lamare, le 4e par M. Aimé Lamare.

Cours de 100 verges avec obstacles : 4 prix donnés par MM. Cyrille Labelle et Cie, J. A. Vézina, Balcer Glove Mfg. et P. J. Héroux; gagnés, le 1er par M. Elphège Beaumier, le 2e par M. Emile Panneton, le 3e par M. Antonio Robert, le 4e par M. Aimé Lamare.

Souage à la corde : Équipe Burrill gagnée le 1er par M. Alfred Frenette; 2e, M. Alfred Frenette; 3e, M. Joseph Lacroix; 4e, M. Emile Panneton. Donateurs : MM. E. Mailhot et Frère, Robert Ryan, Philippe Panneton, C. B. Morrisette.

Cours aux patates : 4e prix, 1er, M. Antonio Robert; 2e, M. L. D. Ouellette; 3e, M. J. A. V. Maillet; 4e, M. Joseph Boisvert. Donateurs : MM. A. Fugère, O. Rochelleau, Cie d'Imprimerie et d'Immeubles, J. A. Charbonneau.

core une fois les ouvriers, puis un feu d'artifice fut tiré jusqu'à très tard dans la soirée.

LA FETE A QUEBEC

Quebec, 2. — Les trois grandes organisations ouvrières de Québec auxquelles sont affiliés tous les corps de métiers de la ville ont célébré, hier, par des fêtes religieuses et des jouissances publiques, la Fête du Travail. La température était idéalment belle et la célébration a été couronnée du meilleur succès.

Les unions ouvrières de Québec forment trois grandes affiliations qui célebreraient séparément la fête des ouvriers. Ces associations sont: Le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec qui comprend les unions ouvrières nationales, le Conseil Central National du District de Québec, auquel sont affiliés les unions nationales indépendantes, et le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec qui se compose des unions internationales.

La célébration organisée sous les auspices du conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec a débuté, dimanche soir, par un salut solennel chanté dans l'église de Saint-Sauveur. Des centaines d'ouvriers y assistaient et le temple ne pouvait les contenir tous. Le R. P. Lelièvre, l'ami par excellence des ouvriers, prononça une courte allocution qui fut suivie de la bénédiction du Sacrament.

Les ouvriers sortirent ensuite sur le parterre de l'église où eut lieu une manifestation en l'honneur du Sacré Coeur, autour du monument élevé en face de l'église. La foule chanta des cantiques et le R. P. Lelièvre prit de nouveau la parole. Le monument de même que les abords de l'église étaient décorés et illuminés; la manifestation fut d'une caractère très imposant.

Suivant la coutume, hier, le Conseil Central National des Métiers et du Travail fit une grande procession à travers les rues de la ville. Le cortège comprenait les membres de quinze unions ouvrières, un détachement de la police et de la brigade du feu, et un grand nombre d'invités, dont S. H. le maire et plusieurs membres du conseil municipal. On remarquait aussi plusieurs chars allégoriques dans la procession. Le défilé s'est fait par les rues Bagot, Massue, Saint-Luc, Hermine, Demeur, Boulevard Langelier, Saint-Valier, Saint-Paul, Saint-Pierre, Marché Champlain, Dalhousie, Saint-André, Saint-Paul, Saint-Joseph jusqu'à la Bourse du Travail.

Dans l'après-midi, un programme d'amusements a été exécuté sur les terrains de l'Exposition où une foule considérable s'était portée. Ce programme renfermait des courses à pieds ouvertes aux membres des diverses unions ouvrières, courses de chevaux, vaudeville, ascension en ballon, etc.

Le Conseil Central National du Travail du District de Québec avait organisé également une fête religieuse et civile qui a obtenu un succès. La partie religieuse de la célébration eut lieu à l'église de Saint-Malo, où une messe solennelle a été chantée par M. l'abbé F. X. Bourque, assisté des abbés Lacasse et Guay, vicaires de cette paroisse, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Laverigne, vicaire de N.-D. de Lévis, a fait le sermon de circonstance. Pendant la messe, une quête a été faite par les officiers de l'Association. Une assistance considérable était présente à la cérémonie religieuse. Des amusements ont eu lieu au Kent House, dans l'après-midi. Au programme figurait une série de courses pour lesquelles de jolis prix étaient offerts. Un grand nombre de personnes y ont pris part.

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis a fait chanter des messes aux intentions de ses membres dans les églises de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. L'après-midi, eut lieu un grand pique-nique au Cap Tourmente où un nombreux contingent accompagna les ouvriers. Les amusements variés et nombreux ont été très populaires.

Le bon ordre a régné partout et tout s'est passé à la louange des ouvriers.

A OTTAWA

La parade annuelle des ouvriers à l'occasion de la fête du Travail a été plus importante cette année qu'à l'ordinaire. Presque tous les corps de métiers étaient représentés par un bon nombre de figurants. Quatre larges char allégoriques ont été engagés pour la circonstance et accompagnés de sections de la parade. Les chars allégoriques, au nombre d'une dizaine, furent très admirés. Parmi les principaux on remarquait ceux des briquetiers, des papeteriers, des maçons, des charpentiers.

Son Honneur le maire Ellis, ainsi que des représentants du bureau des commissaires et du conseil de ville figurèrent dans la procession. Environ cinq cents personnes marchaient dans le défilé.

La parade se forma sur la rue Wellington à l'extrémité ouest. Le défilé passa ensuite par les rues Kent, Cooper, Bank, Wellington, Sussex, Clarence, Cumberland, Rideau, Nicholas et Laurier, puis le rassemblement sur le carré Cartier.

Toutes les rues que suivit la procession étaient bordées de curieux. L'ordre de la parade était le suivant: Section 1. Le corps des pompiers, le conseil de ville, la fanfare de la Garde du Gouverneur, les plâtriers, les ouvriers plâtriers, les papeteriers, les tailleurs de pierre, les télégraphistes, les métallurgistes.

Section 2. La fanfare de l'Union Fédérale No 15, les machinistes. Section 3. La fanfare du 43ème Régiment, les briquetiers, les charpentiers, les facteurs, les mouleurs, les employés des tramways, les mouleurs de scène, les opérateurs de cinématographes, les embouteilleurs, les gaziers.

Section 4. La fanfare des Cadets, l'union typographique, les relieurs, les pressiers, les graveurs, les assistants-pressiers, les stéréotypistes, les graveurs de vaisseaux, les barbiers, les mécaniciens.

MAISONS D'EDUCATION

CONSERVATOIRE RACICOT

195 RUE BERRI Tél. Est 5515 Cours : Piano, Chant, Orgue, Théorie, Harmonie, Violon, Clouton, etc. Obtention de diplômes à tous les degrés. Pour renseignements, s'adresser à la directrice, Mlle RACICOT, tous les jours de 9 heures à 11 h. et à 8 heures P.M. le dimanche excepté.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

La rentrée des élèves fixée jusqu'ici au 4 du courant est remise à plus tard, à raison des réparations qui se font actuellement à l'école. LE PRINCIPAL.

College Mont - Saint - Bernard

SOREL, P. Q. Commerce, Littérature, Mathématiques, Sciences. Site incomparable, installations les plus modernes, Éducation et instruction très soignées. Le Cours est essentiellement BILINGUE. Les jeunes élèves sont l'objet d'une attention toute spéciale. Prospectus sur demande. Reprise le 3 septembre.

INTERNATIONAL College

198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 REOUVERTURE LE 18 AOUT Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angus, Cass. Erine.

Séminaire St-Charles Borromée

Cours classique, en six ans, cours commercial anglais et français, cours industriel. L'entrée des élèves aura lieu le 4 septembre 1913.

Collège de l'Assomption

La rentrée des élèves aura lieu Mardi, le 2 septembre prochain.

COLLEGE DE SAINT-JEAN

Cours commercial et classique. Rentrée des élèves le 3 septembre.

Collège de Valleyfield

Ouverture des Classes le Jeudi 4 SEPTEMBRE A. P. Sabourin, ptre, Sup.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

La rentrée des élèves aura lieu le mercredi, 3 septembre 1913.

Collège Saint-Louis

Cours commercial anglais et français, Sténographie dans les deux langues, Dactylographie. La rentrée est fixée au 3 septembre. Nombre d'élèves limité. P. CROISSETIERE, C.S.V. Directeur.

LETRE D'UN "ANCIEN"

Révérend Père Supérieur, — Il vous fera plaisir d'apprendre que je suis actuellement au service du "MONTREAL DAILY STAR" comme traducteur et rédacteur d'annonces, un salaire initial de 1200 dollars par année. En vous annonçant cette nouvelle, je ne puis m'empêcher d'exprimer ma satisfaction d'avoir complété mes études au COLLEGE MONT SAINT-BERNARD. Étant constamment dans la métropole, j'ai pu constater que de bonnes études jointes à une forte ténacité morale sont des axes de succès; je dois dire à l'honneur de mon ALMA MATER, qu'elle forme l'esprit et le cœur des jeunes gens qu'elle élève de manière à les outiller parfaitement pour la vie.

COURS PARTICULIERS DE Mlle BEAUPR

332 RUE SAINT-DENIS Réouverture le 2 et 3 septembre. Les élèves pourront s'inscrire à partir du 15 août.

St Anselm's College

RAWDON, Qué. Collège Commercial, anglais, sous la direction de M. le Curé de Saint-Victor, depuis le 1er septembre. Pour informations, s'adresser au Rev. Père L. Lauson, C.S.V. directeur.

College Sainte-Marie

RUE BLEURY, VILLE Direction des RR. PP. Jésuites LA RETRETE AURA LIEU: Pour les pensionnaires, le mercredi 3 septembre, à 7 hrs du soir. Pour les demi-pensionnaires et les externes, le jeudi, 4 septembre, à 8 h. 30 du matin.

College Saint-Joseph

TERREBONNE, Qué. Cours commercial anglais et français, Sténographie dans les deux langues, Dactylographie. La rentrée est fixée au 3 septembre. Nombre d'élèves limité. P. CROISSETIERE, C.S.V. Directeur.

Demandez nos prix avant de confier votre travail ailleurs.

Encouragez les AMIS!! Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.

DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS

Imprimerie du Devoir 714 Rue Saint-Jacques

Dans l'après-midi, il y eut programme sportif au Parc Land-voies, courses de vitesse, course d'haltère, partie de ballon anglais et partie de baseball, ligue canadienne. Au Temple du Travail, dans la soirée, eut lieu une grande assemblée des membres des unions ouvrières.

M. Allan Studholme, M.P.P., député ouvrier à la législature provinciale, était parmi les principaux orateurs. Plusieurs chefs ouvriers de la ville portèrent aussi la parole.

UN CONGRES OUVRIER A MANCHESTER

Manchester, Angleterre, 2. — On suit avec un intérêt inaccoutumé, à cause du malaise qui régnait depuis quelque temps, parmi les classes laborieuses le quarante-sixième congrès annuel des syndicats ouvriers qui se tient à Milton Hall. Les délégués se chiffrent à 563 et ils représentent plus de deux millions de syndicalistes.

On remarque particulièrement des représentants des Unions du Travail des États-Unis, tandis que pour la première fois depuis que ce congrès se réunit, en France, l'Allemagne et le Canada sont présents.

Le programme est chargé de plus de cent items dont le plus important nationalité des compagnies de chemins de fer. Le premier acte du congrès a été d'adopter une résolution rédigée en termes virulents dénonçant le gouvernement de la couronne et le lieutenant d'Irlande qui ont entravé la liberté de réunion et de parole, à Dublin.

M. Whitney et les ouvriers

Entrevue du premier ministre d'Ontario avec les délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto. Toronto, 2. — Les délégués du Conseil des Métiers et du Travail du dis-

Rappelez-vous que nous exécutons tous les travaux d'impression. :: ::

Encouragez les AMIS!!

DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS

Imprimerie du Devoir 714 Rue Saint-Jacques

Dans l'après-midi, il y eut programme sportif au Parc Land-voies, courses de vitesse, course d'haltère, partie de ballon anglais et partie de baseball, ligue canadienne. Au Temple du Travail, dans la soirée, eut lieu une grande assemblée des membres des unions ouvrières.

M. Allan Studholme, M.P.P., député ouvrier à la législature provinciale, était parmi les principaux orateurs. Plusieurs chefs ouvriers de la ville portèrent aussi la parole.

Renan et le veau

Edmond Lepelletier, qui vient de mourir, ne reculait pas devant le speech facile, à la fin des banquets auxquels il assistait.

"Il était à Trégulier, le jour où les admirateurs de Renan, le barde Québécois en tête, avaient emmené le patriarcal dans sa ville natale. "On avait banqueté dans une auberge de la petite cité bretonne. Le menu n'était point compliqué: il ressemblait fort au dîner d'Esop, avec cette différence qu'on avait mangé non de la langue, mais du veau, du veau braisé, du foie de veau et de la blanquette de veau.

"A la fin du repas, Lepelletier prit la parole, non sans emphase. S'adressant à Ernest Renan, il détacha cette phrase d'une voix claironnante: "— Nous ne saurions oublier, cher et vénéré maître, que c'est vous qui nous avez inculqué l'amour du veau!" (Gazette de France).

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage-garanti.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Mesle, géant.

DEMAIN

Beau et chaud. (Service particulier) Toronto, 2. — Un dépression se fait sentir dans la région du lac Supérieur. Il est tombé plusieurs orages. Ailleurs au Canada le temps est très beau.

UN EXPLOIT D'AVIATEUR

PEGOUD, UN FRANCAIS, EXECUTE A 3,000 PIEDS D'ALTIITUDE, DES TOURS D'ACROBATE EN AEROPLANE. PEGOUUD VEUT PROUVER LE COTE PRATIQUE DE SON INVENTION.

EXPLOIT SANS PRECEDENT

(Service de la Presse Associée) Versailles, France, 2. — Pegoud a bouclé la boucle en aéroplane à 1,500 pieds d'altitude hier (le même qui est descendu de sa machine en parachute il y a quelques temps) et a répété son exploit aujourd'hui, comme il l'avait annoncé, devant une foule monstre.

CATASTROPHES

Près de North Haven, Connecticut, le rapide des Montagnes Blanches frappe la seconde section du train de Bar Harbor. — Une quinzaine de morts et vingt blessés

En Angleterre, quinze personnes perdent la vie et une trentaine sont blessées dans un accident du même genre. — Trois perdent la vie dans un déraillement dans l'Iowa

VICTIMES DE LA FOLIE DE LA VITESSE

(Service de la Presse Associée) New-Haven, 2. — Vers sept heures moins quelques minutes ce matin, un terrible accident de chemin de fer s'est produit à quelques milles au nord de la gare de North Haven.

La collision a eu lieu sur le champ de fer Midland, près de Hawz Junction, les deux sections se dirigeant vers le sud. La seconde section se jeta dans l'arrière de la première et plusieurs wagons furent télescopés et prirent feu.

Un grand nombre de personnes furent encaquées et quelques-unes, qui n'avaient pu s'échapper, moururent brûlées.

On retira des débris au moins trente voyageurs souffrant de blessures graves et une dizaine au moins n'en réchappèrent pas.

Les deux trains avaient quitté Carleton Place à 1.35 et à 1.45 respectivement ce matin, et l'accident est arrivé à cinquante milles au sud de cet endroit.

La première section du train s'était arrêté pour faire de la vapeur quand l'autre section se précipita sur elle, entraînant les uns sur les autres les wagons-dortoirs remplis de voyageurs.

Presqu'immédiatement après plusieurs wagons prirent feu et les voyageurs qui se trouvaient encaqués à l'intérieur ne purent se sauver.

On retira deux cadavres calcinés des débris et il est à croire que plusieurs autres voyageurs ont péri. Les blessés ont été transportés à toute vitesse par trains spéciaux dans les hôpitaux de Portland, Me., et de Bristol.

Un autre accident s'est produit au même point le 26 décembre et cette fois huit voyageurs furent tués et 25 autres blessés.

LES VICTIMES DE LA VITESSE Nashville, Tenn., 1er. — La course d'automobiles de la Fête du Travail, qui a lieu chaque année sur les terrains de l'Exposition de l'Etat, s'est terminée aujourd'hui par un terrible accident.

Quatre personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées plus ou moins sérieusement. L'accident a été causé par l'écartement des voies.

LES VICTIMES DE LA VITESSE Nashville, Tenn., 1er. — La course d'automobiles de la Fête du Travail, qui a lieu chaque année sur les terrains de l'Exposition de l'Etat, s'est terminée aujourd'hui par un terrible accident.

Quatre personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées plus ou moins sérieusement. L'accident a été causé par l'écartement des voies.

LES VICTIMES DE LA VITESSE Nashville, Tenn., 1er. — La course d'automobiles de la Fête du Travail, qui a lieu chaque année sur les terrains de l'Exposition de l'Etat, s'est terminée aujourd'hui par un terrible accident.

INCENDIE DE DESAISTREUX

LA MACFARLANE LUMBER COMPANY SUBIT CE MATIN UNE PERTE DE PLUS DE \$10,000 — UN INCENDIE DETRUIT LE MAGASIN DE DEBENHAM, RUE SAINTE-HELENE.

PERTES DE \$200,000

Deux incendies considérables qui ont éclaté, ce matin, ont causé pour \$200,000 de dommages, en moins de quatre heures. Dans les deux cas on ignore l'origine des flammes, mais on a raison de croire qu'elles ont été allumées par une main criminelle à cause des circonstances étranges qui les ont accompagnées.

Il était deux heures, quand W. Rebrun, de la compagnie MacFarlane Lumber, s'aperçut que le feu faisait rage à l'arrière. Il donna aussitôt l'alarme et les chefs de district Brière et Lussier y répondirent. Les flammes avaient éclaté près de la muraille conique aux écuries de M. Lemire et se communiquèrent bientôt à celles-ci puis elles gagnèrent l'immeuble à deux étages qui fait le coin des rues Saint-Jacques et Richmond et qui fut occupé par un bureau de location de la Compagnie de Gallegas qui le loue de la succession Smith et sous-loue le bureau auquel nous faisons allusion à la Canada Sheet Metal Company.

Les chefs de chez Lemire ont été sauvés par le fils de Lemire mais les dommages ne se chiffrent pas à \$7,000; les dommages de la compagnie MacFarlane Lumber se montent à \$10,000 tandis que ceux de la Canada Sheet Metal ne sont que de \$700. L'édifice valait à peu près \$10,000.

A peine les divisions du centre avaient-elles regagné leurs quartiers qu'elles furent rappelées de l'autre côté de la rue par un incendie qui se trouve au magasin de bonneterie de Debenham Limited. Les flammes démolirent la cave et les étages supérieurs causant des dommages de \$125,000 sans compter les dommages à l'édifice évalués à \$25,000.

dire que le discours était digne de la circonstance. Ce n'était pas le simple exposé gracieux de Heux qui avait été l'objet de l'attention.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de M. Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Où Acheter Demain

MEUBLES NOUVEAUX ET DE LUXE TOUS LES STYLES ELEGANTS, Aussi TAPIS, TENTURES, Etc., du meilleur goût.

La Compagnie PORCELAINE

BRODEUR SERVICES A DINER D'UNE RARE BEAUTE Très beau service forme ovale unie d'une rare distinction. Bordure émailée. Or sur les anses seulement. 100 morceaux pour 12 personnes... \$47.50

Achetez VOS MEUBLES ET TAPIS ? Chez Archambault ANGLE St-Denis et Rachel

TAPIS--TAPIS Nous attirons spécialement l'attention de nos clients sur notre département de tapis en carrés "RUGS" le plus complet du haut de la ville.

PHARMACIE Entretien Quotidiens LECOURS ET LANCOT 810 STE-CATHERINE EST

TEL EST 4510 Dupuis Freres Le Magasin du Peuple 447 SAINTE-CATHERINE EST

COMPLETS DE COLLEGIENS, 12 A 17 ANS, genre d'été, collets, boutons, d'après grandeur. En serge bleu-marine ou noir. \$9.00 à \$11.00

Acun autre Magasin n'Egale nos Costumes de Garçonnettes En deux écosais brun rayé. \$7.00 à \$8.00

En deux écosais gris rayé. \$8.00 à \$9.00

GRATIS, UNE MONTRE AVEC CHAQUE COMPLET. Pardessus pour garçonnettes 3 à 10 ans, genre d'été, collets, boutons, d'après grandeur. \$5.00

D. GAGNON & CIE Ce Soir et Demain

VENTE D'ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

Magasin à Rayons Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

N.-G. Valiquette

Notre grande annonce. Nous faisons un balayage complet d'échantillons de lits et literie. Voyez nos réductions.

Le discours de Haldane Londres, 2. — La presse locale publie aujourd'hui en entier le discours prononcé hier à Montréal, par Lord Haldane.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Le discours de Haldane est un chef-d'œuvre de bon sens et de sagesse. Il est un modèle de ce que doit être un discours public.

Mort du R. P. W. J. Mihan

(Service particulier) Amherst, N.-E. 2. — Le R. P. W. J. Mihan, curé de l'église Saint-Charles depuis plus de vingt-cinq ans, vient de mourir, ici, subitement, à l'âge de 78 ans. Il était né à Halifax et avait fait ses études au Séminaire de Montréal. Ordonné par Mgr Connolly, il fut vicar à Prospect, puis curé à Parroboro, directeur de missions à Amherst, Pugwash, Minouie et autre endroit de la Nouvelle-Écosse. Il fut ensuite nommé curé à Truro et construisit la première église catholique de cet endroit puis occupa les cures de Belbrook, Yarmouth, Digby et enfin Amherst.

Les constructeurs protestent

Pour avoir consenti à garder intacte la Place Royale, la Ville va probablement être obligée de payer encore plus cher qu'on ne pensait pour la construction de la station de pompe de l'égoût de la rue McGill.

L'enquête judiciaire

Mes Laurentien, avocat en chef de la Ville, et L. A. G. Gagnon, avocat-conseil choisi par les commissaires pour conduire l'enquête sur les achats de terrains pour les expropriations, se sont présentés vendredi devant le juge en chef Davidson, de retour de ses vacances, pour lui demander de nommer un juge qui sera chargé de présider l'enquête.

La mortalité infantile

La mortalité infantile de la semaine dernière est de 56.36 pour cent de la mortalité totale. Le total des décès est en effet de 220 et celui des enfants décédés en dessous de 5 ans est de 124. On a déclaré 395 naissance et 73 cas de maladies contagieuses.

Au Parc Jeanne-Mance cet après-midi

Cet après-midi, à 3 heures, a lieu la pose de la pierre angulaire du monument Cartier dans le Parc Jeanne-Mance, vis-à-vis la rue Rachel. Un grand nombre de personnages distingués y assisteront. Notons en premier lieu l'administrateur du Canada en l'absence du gouverneur général Sir Charles Fitzpatrick.

La construction

Le mois d'août 1913 donne, avec un moins grand nombre de permis, une valeur beaucoup plus grande des édifices que le mois d'août 1912, comme on le verra d'après le tableau suivant: 1913: 250 permis... \$2,318,672

Rixe sanglante

La rue Saint-Urbain a encore été, hier soir, le théâtre d'une scène de sauterelle; au No. 47 de cette rue, un grand nombre de Polonais célébraient par des libations extravagantes la fête du Travail.

Adoration-dienne NOTRE-DAME

L'Adoration-dienne de la paroisse de Notre-Dame reprendra ses exercices demain, mercredi. Il y aura messe d'exposition à sept heures, instruction, et salut à quatre heures et quart p.m.

Mort du R. P. W. J. Mihan

(Service particulier) Amherst, N.-E. 2. — Le R. P. W. J. Mihan, curé de l'église Saint-Charles depuis plus de vingt-cinq ans, vient de mourir, ici, subitement, à l'âge de 78 ans.

Les constructeurs protestent

Pour avoir consenti à garder intacte la Place Royale, la Ville va probablement être obligée de payer encore plus cher qu'on ne pensait pour la construction de la station de pompe de l'égoût de la rue McGill.

L'enquête judiciaire

Mes Laurentien, avocat en chef de la Ville, et L. A. G. Gagnon, avocat-conseil choisi par les commissaires pour conduire l'enquête sur les achats de terrains pour les expropriations, se sont présentés vendredi devant le juge en chef Davidson.

La mortalité infantile

La mortalité infantile de la semaine dernière est de 56.36 pour cent de la mortalité totale. Le total des décès est en effet de 220 et celui des enfants décédés en dessous de 5 ans est de 124.

Au Parc Jeanne-Mance cet après-midi

Cet après-midi, à 3 heures, a lieu la pose de la pierre angulaire du monument Cartier dans le Parc Jeanne-Mance, vis-à-vis la rue Rachel.

La construction

Le mois d'août 1913 donne, avec un moins grand nombre de permis, une valeur beaucoup plus grande des édifices que le mois d'août 1912, comme on le verra d'après le tableau suivant:

Rixe sanglante

La rue Saint-Urbain a encore été, hier soir, le théâtre d'une scène de sauterelle; au No. 47 de cette rue, un grand nombre de Polonais célébraient par des libations extravagantes la fête du Travail.

Adoration-dienne NOTRE-DAME

L'Adoration-dienne de la paroisse de Notre-Dame reprendra ses exercices demain, mercredi. Il y aura messe d'exposition à sept heures, instruction, et salut à quatre heures et quart p.m.

LE CONGRES DU BARREAU AMERICAIN

(Suite de la 4e page)

M. MacInnes, C. S., McDougall, G. W., McKenney, Frank D., McWhinney, W. J., McKeown, J. G., Mack, Juge, McShane, James, Maréchal, L. T., Martin, B. E., Magrath, C. A., Mathers, T. G., Mathieu, M., Meldrum, P. W., Meredith, F. L., Mercier, Rodney, Mitchell, Wendell, W. M., Gagnon, Mair-Mackenzie, Sir Kenneth Augustus.

N. Nantel, W. B., Newcombe, E. L. O. Orddel, Josiah, A. Van, Osler, sir Edmund, Quimet, J. P. Pardee, D. A., Parker, Alton B., Parker, Emmett N., Pelletier, Capt., Victor, Perrault, J. E., Peterson, Principal, Phelan, M. A., Poulin, J. C., Powell, H. A., Pritchard, Peter C. R. Rawle, Francis, Raymond, B. P. Net, Richards, John T., Robidoux, J. E., Roddick, Dr. T. G., Rogers, Benjamin, Rogers, Henry Wade. S. Sanborn, Walter H., Savage, A. R., Severance, C. A., Shaughnessy, Sir Thomas, Shelton, Thomas W., Shroy, Dr. W. L., Smith, R. C., Smith, Walter Choate, Sproule, T. C., Staake, Wm., H., Stetson, Francis Lynde, Storey, Morfield, Strathcona, Lord, Streater, General, Sumner, Edward A. T. Taillon, L. O., Tait, sir Melbourne.

wan paraissent aujourd'hui comptés. Sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général, intervient dans la cause par le ministère de M. Aimé Geoffrion, et demande que des mesures soient prises pour faire élargir Thaw de la prison de Sherbrooke.

M. Geoffrion et M. Samuel Jacobs, représentant de l'Etat de New-York, ont demandé au juge Hutchison de les entendre immédiatement sur le bref d'habeas corpus obtenu la semaine dernière. La cour s'est rendue à leur demande et à midi les plaidoiries étaient commencées.

Si le bref est maintenu, Thaw sera entre les mains des autorités de l'immigration et sera en route pour la frontière. Après avoir entendu le représentant du procureur général et les avocats de Thaw, dont les plaidoiries se sont terminées à 1 heure, la cour a réservé sa décision, au grand étonnement des avocats de l'Etat de New-York. Le juge a dit qu'il rendra peut-être son jugement demain. Il

Le discours de Haldane Ce qu'en dit la presse anglaise. Londres, 2. — Dans un article de rédaction sur le discours de Lord Haldane à Montréal, le Daily Telegraph dit: "C'est un événement qui ne peut qu'impressionner profondément la plus puissante de toutes les professions, au double point de vue politique et social, et il est possible que l'historien le considère un jour comme l'un des principaux facteurs de l'établissement de relations nouvelles et bienfaisantes entre trois grands peuples."

Le discours de Haldane Ce qu'en dit la presse anglaise. Londres, 2. — Dans un article de rédaction sur le discours de Lord Haldane à Montréal, le Daily Telegraph dit: "C'est un événement qui ne peut qu'impressionner profondément la plus puissante de toutes les professions, au double point de vue politique et social, et il est possible que l'historien le considère un jour comme l'un des principaux facteurs de l'établissement de relations nouvelles et bienfaisantes entre trois grands peuples."

Le discours de Haldane Ce qu'en dit la presse anglaise. Londres, 2. — Dans un article de rédaction sur le discours de Lord Haldane à Montréal, le Daily Telegraph dit: "C'est un événement qui ne peut qu'impressionner profondément la plus puissante de toutes les professions, au double point de vue politique et social, et il est possible que l'historien le considère un jour comme l'un des principaux facteurs de l'établissement de relations nouvelles et bienfaisantes entre trois grands peuples."

Le discours de Haldane Ce qu'en dit la presse anglaise. Londres, 2. — Dans un article de rédaction sur le discours de Lord Haldane à Montréal, le Daily Telegraph dit: "C'est un événement qui ne peut qu'impressionner profondément la plus puissante de toutes les professions, au double point de vue politique et social, et il est possible que l'historien le considère un jour comme l'un des principaux facteurs de l'établissement de relations nouvelles et bienfaisantes entre trois grands peuples."

Le discours de Haldane Ce qu'en dit la presse anglaise. Londres, 2. — Dans un article de rédaction sur le discours de Lord Haldane à Montréal, le Daily Telegraph dit: "C'est un événement qui ne peut qu'impressionner profondément la plus puissante de toutes les professions, au double point de vue politique et social, et il est possible que l'historien le considère un jour comme l'un des principaux facteurs de l'établissement de relations nouvelles et bienfaisantes entre trois grands peuples."

Le Graphophone Columbia

apporte dans votre maison ce que les artistes ont produit de mieux dans l'art musical. Les prix du Graphophone sont à la portée de tous et les conditions faciles. \$20.00 EN MONTANT

Canadian Graphophone Co. Téléphone Up. 3540. 244 RUE VICTORIA.

Valières Grande Nouveauté

dans les éruditions anglaises, fins velours, à grande et petite fleur, ainsi que dessin oriental avec bordure faisant la garniture. Pour kimono et robe de matin. D'une valeur extra à 20c

EUGENE VIAU Grande Vente d'Automne A 19 cts

Des centaines de lots de marchandises d'une valeur de 25, 35 et 50cts seront offertes à nos comptoirs à 19c mercredi et jeudi.

HEALY, William, 51 ans, journaliste, rue Victoria, 121. KANTERS, Mary, 1 an, enfant d'Anton Kanters, ciganier, rue Hermitte, 14. LACHAPLAIN, Roméo, 8 ans, enfant d'Alphonse Lachaplain, débardeur, rue Sainte-Elisabeth, 29. LANGLOIS, Rachel, 9 mois, enfant de Thomas Langlois, machiniste, rue Rié, 29A. LAVOLETTE, Marie Brunet, 43 ans, femme de Joseph Laviolette, manoeuvre, rue Notre-Dame, 829 Ouest. LEFFLEN, Marguerite Roubier, 74 ans, veuve d'Emile Lefflen, Ave. du Parc, 2641. LUSIER, Ferdinand, 73 ans, boulanger, rue Dorval, 100. MALO, Joseph, 80 ans, rentier, rue Saint-Jacques, 100. MARCOUX, Laura Bergeron, 60 ans, femme de J. A. Marcoux, médecin, rue Saint-Jacques, 1298. MAROIS, Jeanne, 3 mois, enfant d'Emile Marois, forgeron, rue Dorval, 1299. MASON, Elizabeth Courtney, 30 ans, femme de Walter C. Mason, rue Hutchison, 2575. MICHAUD, Auguste, 8 mois, enfant d'Alphonse Michaud, charretier, rue-Boyer, 2420. MONGEAU, Annette, 17 ans, fille de J. Mongeau, constable, rue Pontneuf, 26. MORIN, Roland, 5 mois, enfant de Victor Morin, barbier, rue Ivesville, 290. MURPHY, John, 70 ans, bourgeois, Marie-Victor, 121. FAUQUE, Gérard, 2 mois, enfant de J. B. Paquet, menuisier, rue Saint-Dominique, 2998. FELTNER, Céline, 5 mois, enfant d'Oscar Feltnar, marchand, rue Rapery, 174. FENOUEAU, Joseph, 76 ans, tailleur de pierre, rue Montcalm, 148. FILON, Ella Paquin, 52 ans, femme de Joseph Filon, bardeau, rue Manufacture, 70. FORTIN, Louis, 5 ans, enfant d'Alphonse Fortin, menuisier, rue Notre-Dame, 600, Maisonneuve. FION, Lucien, 1 an, enfant de Raoul Fion, contremaître, rue Lasalle, 465. FRENCH, George, 2 ans, enfant de Stanislas Pradhomme, électricien, rue Brabant, 100. RIOUX, Claire, 9 mois, enfant de William Rioux, menuisier, Rue Cartier, 50. REVIVAL, Georgette, 2 ans, enfant de J. Jos. Sénéchal, rue Fleurymont, 645. ST-LAURENT, Alfred, douanier, 72 ans, Hospice Général. STRATFORD, Irénée, 7 mois, enfant de Pierre Stratford, magon, rue Hogan, 81. TROUSSEAU, Roger, 5 mois, enfant d'Alphonse Trousseau, journaliste, rue Maisonneuve, 839. VALADE, Estiva, 11 ans, enfant de Victor Valade, charretier, rue Saint-Charles, 356.